

FMI BULLETIN

Fonds monétaire international
VOLUME 31
NUMÉRO 18
14 octobre 2002

Dans ce numéro

Assemblée annuelle . . .

www.imf.org/imfsurvey

Nouvelle voie pour la restructuration des dettes souveraines et nouvel élan pour l'économie mondiale



À l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, tenue les 28 et 29 septembre, les grands argentiers du monde ont convenu de redoubler d'efforts pour prévenir et résoudre les crises financières comme celles qui affligent les économies de marché émergentes d'Amérique latine et d'Asie de l'Est depuis le milieu des années 90. Le Comité directeur ministériel — Comité monétaire et financier international, CMFI — a demandé à la direction du FMI de préparer d'ici à sa prochaine réunion, au printemps 2003, un projet concret de mécanisme légal pour la restructuration de la dette souveraine.

Grâce à ce mécanisme, un pays aux prises avec une charge de la dette insoutenable pourrait engager une procédure

semblable à celle appliquée en cas de faillite. En permettant à des pays au bord de la faillite de négocier plus facilement leur dette avec leurs créanciers, on espère atténuer la gravité des crises de la dette. Le projet fait partie d'une double démarche visant à insérer des clauses

La séance plénière de l'Assemblée annuelle 2002 du FMI et de la Banque mondiale s'est tenue à Constitution Hall.



De gauche à droite, Horst Köhler, Directeur général du FMI, Jean-Pierre Roth, Président de la Banque nationale suisse (qui présidera l'Assemblée annuelle en 2003), James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, et Ahmed Macki, Président de l'Assemblée annuelle 2002.



d'action collective dans les contrats d'obligations, permettant ainsi à une majorité de créanciers de décider d'une éventuelle renégociation de dette.

S'adressant à la presse après la réunion du CMFI, le

Directeur général du FMI, Horst Köhler, a souligné qu'une procédure de faillite souveraine n'ébranlerait pas les principes du crédit dans l'économie mondiale. Au contraire, «ce serait un dernier recours» comblant une lacune dans l'architecture financière internationale. Le Président du Comité, Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, a signalé que la réunion des ministres se tenait à un moment difficile pour l'économie mondiale, vingt pays représentant la moitié de la production mondiale ayant été en récession à un moment donné cette année ou l'année dernière (voir la conférence de presse du CMFI, page 301).



Constitution Hall.

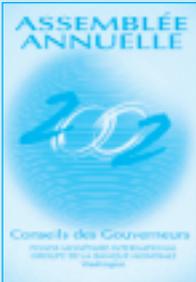
Assemblée annuelle

- 289 Aperçu général
- 291 Discours du Président
- 292 Discours de M. Köhler
- 295 Discours de M. Wolfensohn
- 296 Conférence de presse de clôture
- 297 Débat du projet MRDS
- 298 Communiqué du CMFI
- 301 Conférence de presse du CMFI
- 304 Communiqué du Comité de développement
- 307 Conférence de presse des ministres africains
- Autres communiqués
- 309 Groupe des Sept
- 310 Groupe des Dix
- 311 Groupe des Vingt-Quatre

- 303 Nouveau site sur l'IDE
- 306 Renforcement des capacités en Afrique
- 308 David Burton dirigera le Département Asie et Pacifique
- 317 Utilisation prolongée des ressources du FMI
- 318 Perspectives de l'économie mondiale

Lire aussi . . .

- 314 Sur le site du FMI
- 316 Publications récentes
- 320 Principaux taux du FMI



Relancer l'économie mondiale

La nécessité de relancer l'économie mondiale a été le souci majeur du CMFI, qui estime que «le redressement de l'économie mondiale se poursuit, encore qu'à un rythme plus lent que l'on ne s'y attendait plus tôt dans l'année». Ces dernières semaines, le FMI a ramené ses prévisions de la croissance mondiale en 2003 à 3,7 %, contre 2,8 % cette année et 2,2 % en 2001 — invoquant la chute des marchés boursiers, une moins grande propension au risque chez les investisseurs, une baisse des indicateurs ces

derniers mois par rapport aux prévisions, d'autres remous dans certaines régions d'Amérique latine et des risques accrus d'incertitude et de conflit (voir les *Perspectives de l'économie mondiale*, page 318). M. Köhler, et le Président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, ont déclaré envisager l'avenir avec un «optimisme réaliste» qui se situe, d'après M. Wolfensohn, quelque part entre l'optimisme béat et le pessimisme farouche.

Le CMFI a salué la détermination du Brésil à mener une politique économique saine et s'est félicité des mesures positives prises par l'Argentine ces derniers mois pour remédier à ses difficultés économiques.

Après la réunion, M. Köhler a exprimé à la presse sa conviction que le Brésil évitera une restructuration de sa dette grâce à son fort potentiel de croissance, de création d'emplois et de commerce, à l'amélioration spectaculaire des variables fondamentales économiques, financières et monétaires ces douze derniers mois et à l'adoption par les principaux candidats à la présidence des volets essentiels du programme convenu avec le FMI.

Le CMFI a invité les 184 pays membres du FMI à «rester prêts à adapter leurs politiques afin de favoriser une croissance forte et soutenue, à consolider leurs structures de décision et leurs cadres réglementaires, et à œuvrer à la réduction durable de la pauvreté» (voir le communiqué du CMFI, page 298). Il a exhorté l'Europe à accélérer les réformes structurelles touchant notamment aux marchés du travail et des produits, les États-Unis à améliorer la gestion, la comptabilité et l'audit des entreprises, et le Japon à poursuivre vigoureusement la restructuration des banques et des sociétés, en s'attaquant notamment au problème des

prêts improductifs. Il a par ailleurs invité les pays industrialisés à ouvrir leurs marchés aux pays en développement et à éliminer progressivement les subventions faussant les échanges.

La veille, le Groupe des Vingt-Quatre pays en développement a exprimé une idée similaire en préconisant dans son communiqué que «des mesures promptes et décisives soient prises aux États-Unis, notamment avec l'application et l'exécution de la législation applicable au gouvernement d'entreprise, afin de restaurer la confiance des investisseurs». Les ministres ont affirmé que la baisse continue des indices boursiers et la nervosité des investisseurs sur les marchés financiers internationaux ont entraîné le durcissement des conditions de financement sur les marchés émergents et «aggravé le risque d'un resserrement du crédit à l'échelle mondiale» (voir le communiqué du G24, page 311).

Aider les plus pauvres

Le 28 septembre, après la réunion du CMFI, le Comité du développement, présidé par le Ministre des finances d'Afrique du Sud, Trevor Manuel, a examiné les moyens par lesquels la communauté internationale pourrait «transformer les idées et les approches conjointes convenues à Doha, Monterrey et Johannesburg en interventions concrètes» (voir le communiqué du Comité du développement, page 304). Face à la presse, M. Manuel a déclaré que «nous avons assez glosé; maintenant, nous devons nous concentrer sur la mise en oeuvre». Pour sa part, M. Wolfensohn a constaté «une nouvelle détermination» non seulement à signer des chèques, mais aussi à résoudre les problèmes du commerce et des subventions.

Mais à la conférence de presse des ministres des finances africains, le 28 septembre, Ali Bedjo Gamatié du Niger, a invité l'Afrique à faire preuve de réalisme : «la production agricole aux États-Unis et en Europe comporte une dimension émotive, a-t-il déclaré; tant que les pays industrialisés auront les moyens de subventionner leurs agriculteurs, ils le feront».

Pour ce qui est de l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), dont la plupart sont africains, les principaux responsables des finances du monde ont réitéré leur détermination à financer intégralement l'initiative conjointe FMI-Banque mondiale en faveur des PPTE — c'est-à-dire à combler le déficit de près de 1 milliard de dollars du fonds fiduciaire PPTE.

Le CMFI a par ailleurs noté avec satisfaction l'adoption par le Conseil d'administration du FMI de nouvelles directives sur la conditionnalité, au terme du réexamen amorcé par M. Köhler il y a deux ans. «L'application systématique de ces directives aidera à renforcer l'efficacité des programmes appuyés par le FMI en favorisant la prise en charge des programmes par les autorités nationales et en rationalisant la conditionnalité, en la concentrant sur les éléments essentiels à la réussite des programmes économiques des pays membres», indique le communiqué du CMFI. ■



Bodil Nyboe Andersen, Gouverneur de la Banque centrale du Danemark.



Mari Bin Amude Alkatiri, Premier Ministre de la République démocratique du Timor oriental.

Discours d'ouverture du Président des Conseils des gouverneurs . . .

L'intégration passe par une coopération renforcée

Voici des extraits du discours d'ouverture de Ahmed Macki, Président des Conseils des gouverneurs, et Gouverneur du Fonds et de la Banque pour Oman, le 29 septembre. Le texte intégral peut être consulté sur le site www.imf.org/external/am/2002/index.

C'est un programme de travail chargé qui nous attend, et nous devons unir nos efforts si nous voulons accomplir des progrès tangibles. Je viens d'une région où l'on est pleinement conscient de la nécessité de coopérer avec ses voisins pour résoudre les problèmes d'intérêt commun et pour resserrer et approfondir les liens qui existent entre nous. Si le Sultanat d'Oman s'est développé à un rythme accéléré ces 30 dernières années, il le doit à cette stabilité qui est née des efforts de coopération déployés par notre population et de la collaboration que nous entretenons avec nos voisins de la région et nos principaux partenaires commerciaux.

Gérer la mondialisation

Il est plus que jamais nécessaire de renforcer la coopération internationale pour guider le processus d'intégration mondiale et faciliter la réalisation de nos objectifs communs — la lutte contre la pauvreté, le développement durable de nos économies et la prévention des crises financières — et, de par leur dimension universelle, le FMI et la Banque mondiale sont mieux armés qu'aucune autre institution pour faciliter cette coopération et veiller à ce que chacun de nos pays puisse faire entendre sa voix.

L'économie mondiale

Les perspectives de l'économie mondiale s'améliorent peu à peu, mais la reprise n'est pas encore fermement établie, et les risques qui pèsent sur l'économie mondiale ont augmenté. L'instabilité récente des marchés d'actions et les inquiétudes que fait naître aujourd'hui le gouvernement d'entreprise indiquent que les facteurs de risque et de vulnérabilité posés par les pays industriels sont aussi importants, sinon plus, que ceux qui se rapportent aux marchés émergents ou aux pays en développement. Je me félicite, dans ces conditions, que l'administration américaine ait agi sans tarder pour renforcer la réglementation du secteur financier et veiller à son application.

La détérioration de la situation au Moyen-Orient est l'un des risques majeurs qui pèsent sur les économies de ma région en particulier, mais aussi sur l'économie mondiale dans son ensemble. Je lance donc un appel urgent à la communauté internationale et à toutes les parties prenantes afin qu'elles redoublent d'efforts pour trouver une solution pacifique à ce conflit et à tous les autres qui, de concert avec les troubles politiques et civils, entravent fortement les

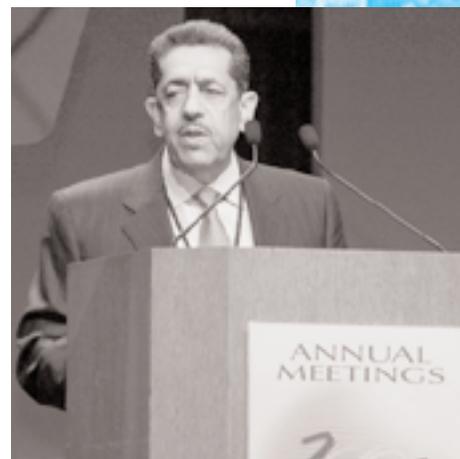
progrès de la lutte contre la pauvreté et des efforts déployés pour assurer la prospérité économique.

Réduction de la pauvreté

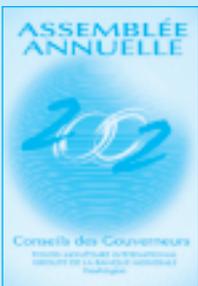
L'éradication de la pauvreté, encore omniprésente hélas dans tant de régions du monde, reste le principal défi à relever aujourd'hui. C'est à nous qu'il incombe de faire en sorte que les plus démunis puissent bénéficier eux aussi de l'intégration croissante de l'économie mondiale. J'observe à cet égard que la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue récemment à Monterrey a montré qu'il existe aujourd'hui un consensus sans précédent sur ce qu'il faut faire pour vaincre la pauvreté et favoriser le développement de tous. Le Consensus de Monterrey a réaffirmé que l'efficacité de l'aide publique au développement (APD) passe la conduite d'une politique économique saine et le respect de la bonne gouvernance. Oman et les autres bailleurs de fonds arabes ont montré depuis longtemps leur attachement à cet effort de coopération internationale en apportant une aide substantielle, à des conditions concessionnelles, aux pays en développement. De fait, cette aide a dépassé systématiquement l'objectif d'une APD de 0,7 % du PNB assigné aux pays industriels.

Le récent Sommet mondial pour le développement durable organisé par les Nations Unies à Johannesburg a réaffirmé la primauté du développement durable au cœur du programme d'action de la communauté internationale. Il s'est conclu par des engagements majeurs dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture, de la biodiversité et de la gestion de l'écosystème. À nous maintenant de tenir ces engagements.

La Banque mondiale et le FMI ont accompli, d'autre part, des progrès très sensibles en ce qui concerne l'allègement du fardeau des pays pauvres très endettés (PPTE) dans le cadre de l'initiative qu'ils ont engagée en faveur de ces pays. Cet allègement de la dette a permis d'ores et déjà aux pays bénéficiaires d'accroître leurs dépenses dans des domaines aussi essentiels que la santé, l'éducation et les infrastructures de base. Nous espérons que d'autres pays ne tarderont pas à les rejoindre pour tirer parti de ce programme.



M. Macki : «J'appelle les pays industriels à s'engager à ouvrir de façon significative leur marché.»



Commerce

Le commerce international a un rôle essentiel à jouer à l'appui du développement économique et de la lutte contre la pauvreté. Il est essentiel, dans cette optique, que les pays en développement bénéficient d'un meilleur accès aux marchés et prennent une part plus active au Programme de Doha pour le développement si l'on veut que les bénéfices d'une libéralisation plus poussée du commerce mondial soient partagés par tous. Il est regrettable, cependant, que les politiques commerciales conduites par de nombreux pays industrialisés continuent de restreindre les possibilités d'exportation offertes aux pays en développement, en particulier dans le domaine des textiles et des produits agricoles. J'appelle par conséquent les pays industriels à s'engager à ouvrir de façon significative leur marché, et les pays en développement à accélérer leurs efforts de libéralisation des échanges.

Secteur financier

La mondialisation des marchés financiers a ouvert de nouvelles possibilités aux pays industrialisés comme

aux pays en développement. Elle souligne aussi que, dans le système financier globalisé qui se caractérise aujourd'hui par l'ampleur des flux internationaux de capitaux et leur volatilité, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur un secteur financier solide pour favoriser l'épargne, l'investissement et la croissance. Je me félicite donc des efforts déployés par le FMI pour affiner et recentrer sa mission de surveillance afin de faire mieux apparaître les facteurs de vulnérabilité et d'apporter, à l'avenir, les conseils et le soutien nécessaires pour prévenir les crises. Enfin, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est un autre domaine où le FMI et la Banque mondiale apportent une contribution importante au maintien de la stabilité et de l'intégrité du système financier international.

Je conclurai en exprimant ma conviction que nos institutions sont aujourd'hui plus fortes et plus résolues que jamais à faire en sorte que les chances et les bienfaits de la mondialisation soient mis à la portée de tous les pays membres et partagés équitablement entre eux, et en particulier entre les moins bien lotis. ■

Allocution prononcée par Horst Köhler à l'Assemblée annuelle . . .

M. Köhler plaide pour une meilleure mondialisation



Horst Köhler : «Aucun pays ne doit ignorer l'impact de son action sur le reste du monde.»

Voici des extraits du discours prononcé par Horst Köhler, Directeur général du FMI, devant le Conseil des gouverneurs le 29 septembre à Washington. Le texte intégral peut être consulté sur le site www.imf.org.

Il y a un peu plus d'un an, le monde a été frappé par un événement dramatique. Mais, face à cette attaque contre la stabilité, la paix et la dignité humaine, la communauté des nations s'est montrée à la hauteur du défi et a prouvé qu'elle était capable de s'unir pour créer un monde meilleur.

Nous ne devons pas perdre cet élan, mais en tirer parti et renforcer la coopération internationale pour affronter les difficultés futures. Le rassemblement des 184 pays membres du FMI et de la Banque mondiale aujourd'hui témoigne en grande partie de cet effort.

Le processus de mutation engagé par le FMI

Il y a deux ans, à notre Assemblée annuelle de Prague, nous avons voulu que notre institution prenne une part active aux efforts déployés à l'échelle internationale pour faire de la mondialisation un outil au service de tous. La mission du FMI telle que nous l'envisageons pour l'avenir en fait une institution qui :

- veille à préserver l'ouverture et le dialogue et à tirer leçon de l'expérience;

- coopère étroitement avec les autres institutions qui ont pour mission de fournir des biens publics mondiaux;
- encourage une croissance économique viable et largement partagée à l'échelle mondiale;
- réunit toutes les compétences qui permettent d'assurer la stabilité du système financier international.

Mon rapport au CMFI démontre nos progrès. Le FMI est devenu plus transparent et plus responsable. Notre examen de la surveillance nous amènera à mieux analyser les vulnérabilités, à prêter davantage attention aux déficiences institutionnelles, et à adapter plus étroitement nos conseils aux réalités sociales et politiques. Nous attachons une importance accrue aux secteurs financiers et aux marchés de capitaux internationaux. Nous prenons une part active à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Il est maintenant reconnu que le dispositif des DSRP constitue un moyen efficace pour organiser les stratégies de réduction de la pauvreté et ouvrir la voie aux allègements de dette par le biais de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés. Nous avons intensifié notre programme d'assistance technique et établi des priorités dans ce domaine, sans oublier la création des centres régionaux d'assistance technique dans le Pacifique, aux Caraïbes et en Afrique subsaharienne. Nous nous employons à rationaliser et à recentrer la conditionnalité du FMI, afin de rehausser l'efficacité des programmes et de permettre une meilleure internalisation nationale des réformes. Nous collaborons plus étroitement avec la Banque mondiale et les autres organismes. Et nous cherchons à rester à l'écoute et à encourager la culture du savoir, en particulier avec la création récente du Bureau d'évaluation in-

dépendant. Je suis satisfait de constater que le premier rapport du BEI confirme que nous sommes sur la bonne voie sur le plan des réformes de la conditionnalité et de la surveillance; j'ai constitué par ailleurs un groupe de travail de nos services qui sera chargé de donner suite aux suggestions du rapport en vue d'améliorer encore notre action.

À n'en pas douter, notre vaste programme de travail aidera à promouvoir une croissance soutenue et à réduire la fréquence et la gravité des crises financières. Mais ce sont les avantages qu'en retirent nos pays membres qui témoignent véritablement des progrès accomplis. Sur ce plan, nous avons manifestement encore bien du chemin à faire.

L'économie mondiale

Notre souci le plus immédiat doit être de relancer l'économie mondiale. Il est évident que des risques et des incertitudes demeurent. Mais nous ne devons pas nous laisser aller à un pessimisme excessif. Nous avons toujours de bonnes raisons d'escompter une poursuite de la reprise. Même si l'aversion contre le risque semble généralisée, je veux espérer qu'il existe encore des entrepreneurs à la recherche de nouveaux investissements qui ne se contentent pas d'agir par mimétisme. Je suis particulièrement encouragé par les entretiens du Comité monétaire et financier international, qui montrent que nos pays membres sauront comment réagir en cas de nouveaux signes de ralentissement de l'activité économique. La première ligne de défense devrait être la politique monétaire, pour autant que les perspectives d'inflation restent faibles. Je m'attends aussi à un regain de confiance à mesure que les pays avancés prendront des mesures énergiques pour remédier aux obstacles à l'expansion de la croissance. Et je suis conforté par le fait que notre Assemblée annuelle témoigne de la réalité et de la vitalité de la coopération internationale.

Les pays avancés doivent montrer la voie pour ranimer l'économie mondiale. Nous comptons sur les États-Unis pour continuer à donner l'exemple et faire le nécessaire pour éviter la réapparition de déficits budgétaires prolongés. Nous comptons sur l'Europe pour rester attachée au Pacte de stabilité et de croissance et accélérer les réformes structurelles des marchés du travail et des systèmes de retraite. Nous avons bon espoir que le Japon va maintenant mener une réforme vigoureuse de ses secteurs bancaire et des entreprises, et prendre des mesures décisives pour mettre fin à la déflation. Toute action supplémentaire destinée à restaurer la confiance dans les pratiques comptables et le gouvernement d'entreprise sera bienvenue. Nous attendons des pays avancés qu'ils jouent un rôle moteur dans le renforcement du système commercial multilatéral et l'aboutissement des négociations commerciales de Doha.

Lutte contre la pauvreté dans le monde

Il est impératif que le FMI soit activement impliqué dans la lutte contre la pauvreté. Monterrey et Johan-

nesburg ont montré la voie avec l'adoption d'une démarche reposant sur «deux piliers» pour vaincre la pauvreté dans le monde : la responsabilité individuelle des pays et le soutien accru de la communauté internationale. Je suis particulièrement encouragé par le fait que c'est aussi l'esprit qui guide le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le FMI continuera à prendre des mesures énergiques — en coopération étroite avec la Banque mondiale — pour aider les pays à faible revenu à promouvoir la stabilité macroéconomique et une croissance soutenue. Nous continuerons à appuyer l'édification des institutions et la relance économique au Rwanda, en République démocratique du Congo, en Afghanistan et dans d'autres pays qui sortent d'un conflit. Je crois en outre que nous pouvons prendre la parole au nom des pauvres — pour réclamer une croissance plus forte dans le monde, un meilleur accès aux marchés et le démantèlement progressif des subventions génératrices de distorsions, des apports d'aide plus substantiels et une action plus déterminée pour renforcer les capacités locales. Cela signifie aussi que l'accélération des changements structurels dans les pays avancés est indispensable pour donner une impulsion à la lutte contre la pauvreté.

Investir dans la mondialisation

Le large et fondamental débat public sur la mondialisation constitue à mes yeux un élément important de la recherche de moyens pour faire de la mondialisation un processus qui profite à un plus grand nombre et pour mieux équilibrer ses risques et ses possibilités. L'intégration dans l'économie mondiale doit aller de pair avec des investissements grâce auxquels l'intégration profitera aux populations du monde, et en particulier aux pauvres — des investissements dans de meilleures politiques nationales et dans une meilleure coopération. Cinq principes directeurs se dégagent, à mon sens, pour investir dans une meilleure mondialisation :

- **L'interdépendance.** Aucun pays ne doit ignorer l'impact de son action sur le reste du monde. Cela nous oblige aussi à accorder autant d'attention aux risques qui trouvent leur origine dans les pays avancés qu'aux problèmes des pays à marché émergent ou en développement.

- **La responsabilité individuelle des pays.** Celle-ci va naturellement de pair avec la liberté, la dignité humaine et l'identité nationale. Nos actions doivent la soutenir et l'encourager.

- **La solidarité.** La lutte contre la pauvreté dans le monde est l'affaire de chacun. Nous devons tous être engagés activement dans la promotion d'un développement durable d'un point de vue social et environnemental, en aidant les pauvres à s'aider eux-mêmes.

- **Des règles de jeu équitables.** Il faut pour cela des institutions solides et un respect de l'état de droit au sein des pays, un processus décisionnel transparent à l'échelle internationale et un processus participatif pour l'établissement de normes et de codes de conduite reconnus universellement, qui servent de règles du jeu pour l'économie mondiale.

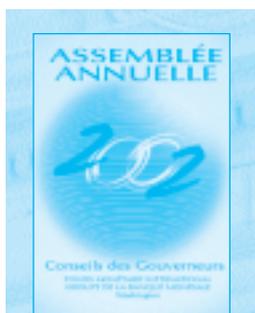


La première ligne de défense devrait être la politique monétaire, pour autant que les perspectives d'inflation restent faibles.

Horst Köhler



ANNUAL MEETINGS



Nous devons encourager les pays à mettre en place des «pare-chocs» pour faire face à l'instabilité et au risque dans l'économie mondiale.

Horst Köhler

• *Pas de stratégie rigide.* Il faut comprendre que la diversité de l'expérience humaine fait partie de la richesse de notre planète. En fait, je considère qu'une certaine concurrence entre les modèles économiques est saine pour l'économie mondiale.

Priorités pour la poursuite de la réforme du FMI

Ces principes guident le processus de réforme du FMI. Au-delà des initiatives déjà en cours, je suis convaincu que ces principes doivent aussi être fondus dans un concept intégré pour la poursuite de la réforme, afin de renforcer la confiance et de faire correspondre les capacités du FMI aux besoins de l'économie mondiale. À cet effet, je propose d'agir simultanément dans quatre domaines essentiels.

- Nous devons offrir un meilleur filet de protection aux pays qui mènent une politique économique saine.
- Nous devons formuler une politique plus claire et plus prévisible en ce qui concerne l'accès aux ressources du FMI.
- Il faut établir de meilleurs mécanismes pour s'attaquer aux dettes souveraines non viables.
- Et nos pays membres doivent démontrer leur volonté d'assurer que le FMI dispose des ressources nécessaires pour servir de point d'ancrage rassurant au système financier international.

Les pays membres du FMI ont adopté en masse les principes de la démocratie, de l'ouverture et de la stabilité économique. Nous devons maintenant les soutenir et les aider à maintenir le cap. D'une part, nous devons encourager les pays à mettre en place des «pare-chocs» pour faire face à l'instabilité et au risque dans l'économie mondiale. Il s'agit de régimes de change appropriés, d'une meilleure gestion de la dette et des réserves, de budgets sains qui laissent une marge de manœuvre pour les temps difficiles, de secteurs financiers efficaces et diversifiés, et de filets de protection sociale plus efficaces. Dans le même temps, lorsqu'un pays fait tout ce qu'il peut raisonnablement faire pour pallier les risques de la conjoncture mondiale, nous devons disposer d'un mécanisme pour imprévu qui offre un soutien rapide, efficace et automatique si ce pays est menacé par les turbulences de l'économie mondiale. Je sais que les avis divergent sur le bien-fondé et la pertinence des lignes de crédit préventives du FMI, et nous examinerons cette facilité dans les mois à venir. Je suis convaincu que le principe de base de cette facilité reste valide et que nous devons chercher à le mettre en pratique.

Nous avons essayé de mettre en place une stratégie globale pour la résolution des crises qui combine une politique d'accès plus claire et plus prévisible, notamment une plus grande sélectivité dans les prêts accordés par le FMI, avec une analyse systématique de la viabilité de la dette et de meilleurs mécanismes de restructuration des dettes souveraines non viables. Les secteurs public et privé s'accordent maintenant largement sur la nécessité de restruc-

turer la dette souveraine de manière rapide, ordonnée et moins coûteuse, tout en protégeant la valeur des actifs et les droits des créanciers. Le FMI continuera d'appuyer les efforts déployés pour établir des clauses d'action collective qui pourraient être incluses dans les instruments de la dette internationale. Et je note avec satisfaction que le CMFI nous a encouragés vivement ce week-end à formuler une proposition concrète visant à mettre en place un mécanisme de restructuration de la dette souveraine, qui serait examinée par nos pays membres lors de notre réunion du printemps prochain.

Dans un monde où les marchés de capitaux sont intégrés, nous devons savoir que, pour aider les pays obtenant de bons résultats à résister aux perturbations de l'économie mondiale, il faut parfois être en mesure de fournir un appui très énergique. Cela ne signifie pas que le FMI doit chercher à égaler le volume des flux de capitaux privés ou devenir un prêteur de dernier ressort à l'échelle mondiale. Le FMI dispose de liquidités suffisantes pour l'avenir immédiat. Mais les marchés et les processus politiques sont tournés vers l'avenir et il ne serait pas prudent de laisser le volume des ressources du FMI diminuer par rapport à la taille de l'économie mondiale. Donc — élément final du concept intégré pour la poursuite de la réforme — une attitude ouverte à l'égard d'une augmentation des quotes-parts au FMI au moment approprié doit être considérée comme un investissement important dans une meilleure mondialisation.

Dans le même temps, je suis d'avis que la répartition actuelle des quotes-parts au FMI doit être révisée — notamment pour corriger la sous-représentation de plusieurs pays à marché émergent. Nous devons aussi renforcer la voix des pays africains au FMI. Ce seront des mesures importantes pour consolider la nature coopérative de notre institution.

Une morale mondiale pour une économie mondiale

Je suis convaincu que nous pouvons bâtir un monde meilleur si nous sommes disposés à investir dans une meilleure mondialisation. Mais je pense aussi que nous devons améliorer notre conception de la gouvernance mondiale. Les récents scandales dans le monde des entreprises devraient nous rappeler que l'économie de marché et l'esprit d'entreprise doivent signifier autre chose que les seuls profits. Comme l'a dit le Président Vaclav Havel il y a deux ans à Prague, une économie mondiale a besoin d'un sens moral mondial. Je vous encourage à aller voir l'exposition «World Religions, Universal Peace, Global Ethic», organisée par le théologien Hans Küng, qui est en cours actuellement au FMI. Je partage l'avis du professeur Küng selon lequel le monde ne peut survivre sans une morale mondiale. Et je pense que vous serez frappés par la communauté d'esprit que l'on retrouve entre les grandes religions et philosophies du monde. Et je suis sûr que vous aussi y verrez une autre source d'espoir pour l'avenir de l'humanité. ■

Discours d'ouverture de M. Wolfensohn . . .

Il est temps de passer des paroles aux actes

Voici des extraits du discours d'ouverture de James D. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, devant le Conseil des gouverneurs, le 29 septembre à Washington. Le texte intégral peut être consulté sur le site www.worldbank.org/annualmeetings.

Ces deux années ont été difficiles. Dans les pays riches, l'effondrement des marchés boursiers et les scandales qu'ont connus les grandes entreprises ont ébranlé la confiance. Les pays en développement ont été durement touchés par les guerres et les conflits, la chute des prix des produits de base, le tassement de la demande et le maintien de restrictions aux échanges commerciaux avec les pays riches. Or, face à ces difficultés, une bonne part d'entre eux a fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable. C'est là un témoignage des progrès accomplis dans la formulation et l'application des politiques.

Nous avons assisté à la prise de conscience que les problèmes internationaux appellent des solutions internationales. Le 11 septembre de l'an dernier, il est enfin clairement apparu qu'il n'existait pas deux mondes, l'un riche et l'autre pauvre, mais bien un seul. Nous sommes liés les uns aux autres par les circuits financiers, le commerce, les migrations, les communications, l'environnement, les maladies transmissibles et la criminalité. Des voix s'élèvent pour réclamer un système mondial fondé sur l'équité, les droits de l'homme et la justice sociale, et le monde commence à écouter. Les engagements pris à Doha, Monterrey et Johannesburg ont jeté les bases d'une nouvelle donne mondiale.

Pour parvenir à une véritable réduction de la pauvreté, les dirigeants des pays en développement doivent assurer la direction de leur développement et créer un environnement propre à encourager une croissance qui soit juste et équitable pour tous. Pour nombre d'entre eux, le NEPAD est la voie à suivre. Les pays développés ont, pour leur part, décidé d'aider les pays en développement à renforcer leur capacité, à augmenter l'assistance si elle est efficace, à ouvrir leurs marchés et à réduire leurs subventions. Ils ont réaffirmé leur volonté d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire.

Nous nous sommes donné jusqu'à 2015 pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Il est temps de passer des paroles aux actes. Cela étant, nous devons admettre que le développement ne passe pas par des solutions de fortune. Pour instaurer un changement durable, il faut un grand dessein, de la patience, un engagement à long terme, faire preuve de discipline et circonscrire notre action. Et il faut mesurer l'efficacité de ce que nous entreprenons.

Les pays riches doivent abaisser les droits de douane et réduire les barrières non tarifaires. Leurs subventions agricoles sont un gaspillage de ressources et nuisent gravement aux pays pauvres. Saisissez l'oc-

casion de la réunion prévue par l'OMC à Cancun en 2003 pour prendre des engagements fermes en matière de subventions, mais je vous en conjure, agissez sans attendre. Tenez les engagements que vous avez pris à Monterrey, et donnez suite à votre excellente intention de couvrir le déficit de financement de l'initiative PPTE. Déliez l'aide, et améliorez la coordination et l'harmonisation des programmes et des politiques de développement. La dispersion des efforts des bailleurs de fonds nuit depuis longtemps à l'efficacité de l'aide.

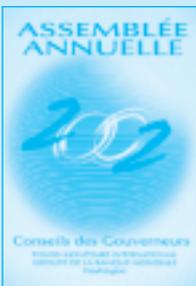
La Banque doit s'employer, comme nous l'avons promis, à travailler à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. En tant qu'institution, nous avons beaucoup changé ces dix dernières années, mais nous devons devenir plus transparents, mesurer nos résultats avec davantage de rigueur et, comme les autres, être comptables de nos actions. Pour la première fois, nous disposons d'un moyen, le Portail du développement, qui nous permet de compiler l'information de manière à en savoir davantage sur les projets en cours dans le monde. Plus de 63.000 projets de développement sont en voie d'exécution, sans compter les programmes entrepris par les ONG ou les groupements religieux. Trop souvent, des projets sont gérés dans un même secteur d'un même pays par une myriade d'organismes qui ne communiquent pas entre eux. Nous devons utiliser le Portail du développement de manière à pouvoir coordonner nos efforts.

Mais il nous faut aller plus loin. Au cours des 50 prochaines années, la population mondiale passera vraisemblablement de 6 à 9 milliards, et cet accroissement sera concentré à près de 95 % dans les pays en développement. Les besoins alimentaires doubleront; la production annuelle de dioxyde de carbone triplera, et la population urbaine sera plus nombreuse que la population rurale, ce qui mettra à rude épreuve les infrastructures et l'environnement. Si nous voulons continuer à réduire véritablement la pauvreté, il faudra, selon nos estimations, que l'économie mondiale affiche un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 3,5 %. Si la répartition actuelle du revenu, qui donne à 15 % de la population mondiale le contrôle de 80 % du revenu mondial, persiste, il n'y aura pas de développement durable. Si nous continuons d'interdire à tous les exclus de jouer le rôle qui leur revient dans la société, si nous nions leurs droits, il n'y aura pas de développement durable et nous risquons fort de ne pas jouir d'une paix durable.

C'est là le défi qu'ensemble nous devons relever. Nous pouvons avoir prise sur ce que sera cette planète : un monde où règnent la paix, la justice sociale, l'équité, la croissance, ou un monde blessé par des différences irréconciliables entre les individus, où les ressources physiques sont gaspillées, et où dominent les conflits, la terreur et la guerre. ■



Le 11 septembre de l'an dernier, il est enfin clairement apparu qu'il n'existait pas deux mondes, l'un riche et l'autre pauvre, mais bien un seul. Nous sommes liés les uns aux autres par les circuits financiers, le commerce, les migrations, les communications, l'environnement, les maladies transmissibles et la criminalité.
James Wolfensohn



Conférence de presse de clôture . . .

Améliorer, et non freiner, la marche de la mondialisation

Voici des extraits de la conférence de presse de clôture donnée par Ahmed Macki, Président de l'Assemblée, Horst Köhler, Directeur général du FMI, et James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, le 29 septembre. Le texte intégral (en anglais) est disponible sur le site www.imf.org.



De gauche à droite, James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, Ahmed Macki, Président de l'Assemblée annuelle, Horst Köhler, Directeur général du FMI, et Thomas Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI.

M. MACKI : Nous avons abordé un large éventail de questions, allant de la réduction de la pauvreté aux incertitudes planant sur l'économie mondiale en passant par la manière dont le FMI et la Banque peuvent continuer d'aider leurs pays membres à renforcer leur économie. Nous avons souligné que nous devons tous continuer de collaborer pour progresser vers la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

M. KÖHLER : Cette assemblée a été très productive. Il est encourageant de noter qu'il n'y a pas de catastrophisme, mais bien plutôt un optimisme réaliste selon lequel la reprise se poursuivra.

Un large consensus se dégage sur le fait que la mondialisation crée des possibilités sans précédent d'accroître la richesse des nations, mais les pays membres sont conscients aussi des défis et des risques qu'elle pose. Ils ne veulent pas moins de mondialisation, mais bien une meilleure mondialisation.

Je retiens de ces débats que le FMI est renforcé par ses pays membres. Il doit écouter, tirer les enseignements du dialogue et de l'expérience, et s'adapter aux nouvelles questions et aux nouveaux défis.

M. WOLFENSOHN : Ce fut une assemblée très positive; je partage l'avis de Horst à propos de cet état d'esprit qui se situe entre un optimisme béat et un pessimisme farouche. J'espère que vous repartirez tous enthousiastes. Mais nous avons plusieurs choses à faire. L'heure n'est plus aux paroles, mais bien à l'action, notamment en essayant de mieux collaborer avec la société civile et le secteur privé.

QUESTION : M. Köhler, après avoir rencontré les autorités japonaises, comment évaluez-vous l'économie

japonaise et la proposition de la Banque du Japon d'acheter des actions?

M. KÖHLER : La présentation du Ministre des finances et Gouverneur, Masaru Hayami, fut très utile. J'évalue maintenant de manière un peu plus positive cette décision d'acheter des actions, qui s'inscrit dans le cadre d'un train plus vaste de mesures et d'une prise de conscience qu'il faut faire quelque chose pour se débarrasser des prêts improductifs. Il est clair aussi que les autorités cherchent à opérer une réforme fiscale qui pourrait avoir un effet positif sur l'investissement et la demande. Je juge ces réunions encourageantes et je m'attends à ce que le Premier Ministre Koizumi présente l'ensemble du programme dans les semaines à venir.

QUESTION : Quel est l'effet des scandales dans le monde des entreprises américaines sur la Banque mondiale et le FMI, et sur leur politique de prêt?

M. KÖHLER : Un effet notable. Nous avons évoqué largement la nécessité d'améliorer le gouvernement d'entreprise. Les autorités américaines ont agi rapidement, notamment sur le plan législatif, et il a été convenu aussi, par exemple, que les règles comptables devaient être harmonisées au niveau international. Le FMI et la Banque mondiale examinent comment continuer de collaborer avec les pays membres pour définir une norme et un code en matière de gouvernement d'entreprise que nous pourrions ensuite examiner avec tous les pays membres. Il existe donc une dynamique générale allant dans ce sens.

QUESTION : Des représentants de deux grands pays à marché émergent ont exprimé des doutes quant à la mise en place de clauses d'action collective et d'un mécanisme de restructuration de la dette souveraine.

M. KÖHLER : Je ne suis pas surpris que les détails de ce projet suscitent un certain scepticisme. Les pays à marché émergent pourraient craindre un coût supplémentaire. Mais je retiens de ces débats qu'il existe un large accord quant à la nécessité absolue de disposer d'un meilleur mécanisme pour restructurer les dettes non viables en temps opportun, de façon ordonnée et à moindre coût. Nous procéderons de manière très prudente et très professionnelle, en continuant de nous entretenir avec des représentants de pays à marché émergent, avec le secteur privé et avec des experts. C'est un long processus, mais je pense qu'il y a progrès : on a constaté une lacune dans l'architecture financière internationale, et la communauté internationale a bien raison de vouloir la corriger. ■

Projet MRDS : le débat est largement ouvert

En marge de l'Assemblée annuelle, des représentants de gouvernements, de la communauté financière et de la société civile ont participé à un séminaire le 27 septembre conduit par Jack Boorman, Conseiller spécial du Directeur général, pour débattre de la proposition du FMI visant à créer un mécanisme de restructuration des dettes souveraines (MRDS).

Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, que les observateurs s'accordent à reconnaître comme l'initiatrice du débat actuel autour de la mise en place d'un mécanisme prompt et prévisible de résolution des crises de dette souveraine, a ouvert les travaux en faisant un rappel de la charge inutilement prohibitive que le système actuel impose tant aux créanciers qu'aux débiteurs. «Nous devons inventer des moyens permettant aux pays, qui ploient sous une dette intenable de parvenir rapidement à un accord avec leurs créanciers, tout en limitant les dégâts économiques et l'effondrement de la valeur des actifs», a-t-elle déclaré. La diversité et la dispersion accrues de la communauté des créanciers ont engendré des problèmes de coordination et d'actions collectives.

Face à ces problèmes, indique M^{me} Krueger, le FMI suit une stratégie comprenant deux volets complémentaires, qui appuie les efforts déployés par le Groupe des Dix, et d'autres pays collaborant étroitement avec le secteur privé en vue d'inclure des clauses d'action collective dans les contrats obligataires. Le MRDS, poursuit-elle, permettrait d'instaurer un cadre prévisible dans lequel un débiteur souverain et une majorité qualifiée de ses créanciers pourraient prendre une série de décisions de restructuration.

M^{me} Krueger note que, dans un premier temps, la flexion a uniquement porté sur la prise en compte des créances privées régies par une législation étrangère. Les créances qui relèvent de la législation intérieure et la dette officielle bilatérale (Club de Paris) en seraient exclues. Le rôle du FMI serait indirect et découlerait de ses compétences financières. Le FMI se propose de perfectionner le projet et vue de mettre au point un cadre formel à présenter aux pays membres aux réunions du printemps 2003.

Le point de vue du Club de Paris

Précisant que le Club de Paris n'a pas encore officiellement pris position sur le MRDS, son Vice-Président, Ambroise Fayolle, souscrit néanmoins à la double démarche consistant à modifier les contrats obligataires en vigueur pour y insérer des clauses d'action collective et à envisager la mise en place d'un mécanisme formel de restructuration de la dette. Il a signalé que le Club de Paris n'était pas confronté à des procédures contentieuses déstabilisantes, ni à un problème d'action collective. Si le MRDS devait couvrir la dette bilatérale, le Club de Paris sera amené à modifier ses modalités d'action et de prise de décision.

L'avis du secteur privé

Robert Gray, Président de la société HSBC, Royaume-Uni, et membre de l'Association internationale des marchés pri-

maires, Richard Gitlin, Président de Gitlin & Co., USA, et Mohammed El-Erian, Directeur général de PIMCO, USA, présentent le point de vue du secteur privé et donnent des avis divergents sur les mérites du MRDS. M. Gray estime qu'il s'agit d'une mauvaise piste et que le débat qui entoure le MRDS nuit aux efforts en cours pour aboutir à des solutions qui obéissent aux règles du marché, comme les clauses d'action collective qui ont sa préférence. Il préconise l'insertion dans les contrats obligataires de clauses prévoyant des actions en justice uniquement lorsque le mandataire désigné est invité à le faire par une majorité qualifiée de créanciers.

M. Gitlin se félicite de l'impulsion donnée aux clauses d'action collective, estimant toutefois que le MRDS mérite d'être appuyé parce qu'il offre un cadre prévisible permettant d'ouvrir la voie à la négociation, et notant qu'un mécanisme d'action «en justice» inciterait à des règlements à l'amiable. Il demande l'intégration de la dette bilatérale et de la dette régie par la législation intérieure dans le champ du MRDS, moyennant la souplesse nécessaire pour tenir compte des spécificités de chaque groupe de créanciers.

M. El-Erian note que le MRDS suscite, au sein du secteur privé et avec le secteur public, un débat nourri sur la restructuration des dettes souveraines. Dans le secteur privé, les avis convergent à présent pour reconnaître l'utilité des clauses d'action collective dans le processus de renégociation. Le débat reste ouvert quant à savoir si le MRDS en lui-même présente plus d'avantages que d'inconvénients, surtout après que d'autres composantes de prévention et de gestion des crises seront en place, notamment les clauses d'action collective, la clarification de la politique d'accès exceptionnel aux ressources du FMI et l'aménagement de la politique de crédit du FMI aux pays en arriérés de dette. D'une manière générale, M. El-Erian se réjouit des avantages d'une plus grande interaction des secteurs privé et public.

Thomas Palley, de l'Institut George Soros pour une société ouverte et ancien du syndicat AFL-CIO, se déclare en faveur d'un MRDS comportant un volet qui permette aux citoyens ordinaires de prendre part au débat sur la restructuration de la dette, ce qui compenserait en partie le déficit démocratique, le manque de transparence et l'impunité qui caractérise les pouvoirs publics. M. Palley est aussi favorable à un mécanisme qui couvrirait les prêts non concessionnels du FMI et permettrait de classer au compte de pertes les prêts à des régimes corrompus lorsque le créancier est censé avoir été raisonnablement informé de l'existence de cette corruption.

M. Boorman note en conclusion que la communauté officielle se propose de continuer l'élaboration de la double stratégie et souhaite poursuivre le dialogue avec tous les intéressés, particulièrement avec le secteur privé, pour mettre au point les clauses d'action collective. Le FMI est chargé d'élaborer un projet plus détaillé d'ici aux réunions de printemps. Il faut désormais, ajoute-t-il, que toutes les parties s'engagent de façon constructive à faire aboutir ces propositions.

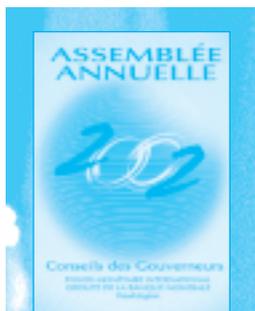
Sabina Bhatia
FMI, Département des relations extérieures



M^{me} Krueger :
«Le FMI suit une stratégie comprenant deux volets complémentaires.»



M. El-Erian :
«Le MRDS suscite un débat nourri entre les secteurs privé et public.»



Communiqué du Comité monétaire et financier international . . .

Appel à la vigilance face aux risques de dégradation de la conjoncture

Voici le texte du communiqué du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI, paru le 28 septembre à Washington.

Le Comité monétaire et financier international a tenu sa sixième réunion à Washington le 28 septembre 2002, sous la présidence de M. Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni.

L'économie mondiale et les marchés financiers internationaux

Le Comité note que le redressement de l'économie mondiale se poursuit, encore qu'à un rythme plus lent qu'on ne s'y attendait plus tôt dans l'année. La croissance devrait s'affermir à court terme, sous l'effet de la réaction vigoureuse de l'ensemble de la communauté internationale. Cependant, il subsiste des risques de dégradation de la conjoncture et des incertitudes, ainsi

que des défis à moyen terme du fait des déséquilibres persistants, ce qui souligne la nécessité d'être vigilant. Les pays membres du FMI doivent rester prêts à adapter leurs politiques économiques afin de favoriser une croissance large et soutenue, à consolider leurs structures de décision et leur cadres réglementaires et à

œuvrer à la réduction durable de la pauvreté. Le Comité souligne l'importance de la stabilité des marchés pétroliers à des prix raisonnables pour les consommateurs comme pour les producteurs.

Dans les pays avancés, on s'attend généralement à ce que la croissance s'affermisse. Cependant, les responsables de la politique monétaire devront rester prêts à réagir à l'évolution de la conjoncture si nécessaire et à assouplir encore cette politique si les risques de fléchissement économique s'accroissent dans un contexte de perspectives d'inflation maîtrisée. Au Japon, l'assouplissement monétaire devrait aider à mettre fin à la déflation. Dans de nombreux pays, il y a lieu de laisser jouer les stabilisateurs automatiques, mais la politique budgétaire doit être attentive aux défis du rééquilibrage des finances publiques à moyen terme, afin de veiller à ce que le niveau d'endettement soit tolérable, de donner davantage de marge pour réagir avec souplesse aux futurs chocs économiques et d'aider à faire face à des défis tels que les conséquences du vieillisse-

ment de la population. Les réformes structurelles doivent aussi être poursuivies avec vigueur afin d'améliorer les perspectives de croissance et d'accroître la résistance du système économique :

- aux États-Unis, les actions en cours pour améliorer le gouvernement, la comptabilité et l'audit des entreprises sont importantes pour étayer la confiance;
- en Europe, les réformes des marchés du travail et des produits en particulier doivent être poursuivies;
- au Japon, la restructuration des banques et des entreprises doit être poursuivie avec vigueur, en traitant en particulier le problème des prêts improductifs.

Les résultats économiques des marchés émergents sont contrastés, ce qui tient à la conjoncture mondiale et à des circonstances internes. Alors que la croissance a connu un vif redressement en Asie, plusieurs pays d'Amérique latine notamment sont confrontés à une dégradation de la situation en raison de la conjoncture extérieure, des vulnérabilités propres à chacun et des incertitudes à propos de la politique économique. Dans les pays qui disposent d'une marge de manœuvre, la politique économique devrait rester accommodante de manière générale, mais les pays confrontés à des problèmes de financement extérieur devront continuer de s'attacher en priorité à regagner la confiance des marchés. Le Comité se félicite de la détermination du Brésil à mener des politiques saines. Il prend note des mesures positives prises ces derniers mois par l'Argentine pour faire face à sa situation économique difficile et il engage les autorités, en coopération avec le FMI, à s'employer rapidement à trouver un accord sur un programme économique solide qui pourrait recevoir le soutien des institutions financières internationales et jeter les bases du rétablissement de la stabilité et de la croissance.

De nombreux pays en développement ont aussi été affectés par la conjoncture mondiale et l'évolution défavorable des cours des produits de base, ainsi que par des circonstances internes. Le Comité réaffirme la nécessité d'efforts internationaux soutenus pour combattre la pauvreté. Le pacte d'alliance pour le développement mondial que représentent le consensus de Monterrey et le programme de Doha — qui repose sur la responsabilité mutuelle, l'initiative nationale, des politiques et des institutions internes saines, la bonne gouvernance, une aide internationale accrue et plus efficace et la volonté de libéraliser le système commercial multilatéral — a été réaffirmé au sommet mondial de Johannesburg. Le Comité attend avec intérêt la mise en œuvre effective, avec l'aide de la communauté internationale, du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) afin de renforcer les fondements institutionnels, la bonne gouvernance et les infrastructures. Soulignant l'importance cruciale de l'assistance technique à l'appui de cet effort, le Comité envisage avec intérêt le rôle important que les centres



Peter Costello (à gauche), Directeur du Trésor australien, et Pedro Malan, Ministre des finances du Brésil, avant la réunion du CMFI.

régionaux d'assistance technique en Afrique sont appelés à jouer. Il appelle par ailleurs de ses vœux une aide internationale d'urgence pour faire face aux coûts humains et économiques de la sécheresse en Afrique australe. Il souligne également la contribution positive de l'initiative en faveur de sept pays de la CEI à l'amélioration de leurs perspectives de croissance plus soutenue et de réduction de la pauvreté.

Le Comité souligne qu'il est vital pour la croissance mondiale et le développement effectif de réaliser une libéralisation notable des échanges au cours du cycle de négociations commerciales multilatérales ouvert à Doha, qui sera bénéfique pour les pays développés comme pour les pays en développement. Il est essentiel d'élargir d'urgence les débouchés commerciaux des pays en développement et d'éliminer progressivement, dans les pays développés, les subventions qui faussent les échanges. Les pays en développement doivent aussi continuer à libéraliser leurs régimes de commerce pour maximiser la croissance et le potentiel de développement. Une assistance technique en matière de commerce international est par ailleurs importante pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités.

Renforcement de la prévention et de la résolution des crises

Le Comité note avec intérêt le rapport du Directeur général sur la réforme du FMI, qui décrit les réformes entreprises pour lui permettre de promouvoir plus efficacement une plus grande stabilité financière et une croissance mondiale plus vigoureuse, les progrès réalisés et les étapes à venir.

Le Comité appuie les mesures prises par le FMI pour améliorer la qualité et l'efficacité de ses conseils et pour aider les pays à renforcer leurs structures de décision et à prévenir les crises. Ce sont les axes prioritaires de la surveillance. En particulier, le Comité :

- souligne que des évaluations rigoureuses des vulnérabilités seront essentielles dans les efforts déployés par le FMI pour prévenir les crises et, à cet égard, il salue les progrès dans l'amélioration du cadre d'évaluation de la viabilité de la dette et souhaite qu'il soit appliqué à tous les pays membres;
- se félicite, dans ce contexte, de l'attention accrue accordée aux interactions entre les chocs extérieurs et les vulnérabilités intérieures, de l'attention plus soutenue accordée aux marchés de capitaux internationaux dans la surveillance multilatérale du FMI, ainsi que des mesures prises récemment pour améliorer la communication des données par les pays membres au FMI;
- souligne l'importance de la surveillance des pays importants au plan systémique et de leur impact sur l'économie mondiale;
- appuie les travaux entrepris par le FMI pour que, dans le cadre de la surveillance des pays appliquant un programme, l'évolution et la stratégie économiques soient réévaluées sous une perspective nouvelle;
- souligne que la surveillance de tous les pays membres doit être de grande qualité et persuasive afin de les aider à agir promptement pour réduire au mini-

imum les vulnérabilités qui apparaissent et à éviter de mener des politiques qui pourraient avoir des effets négatifs sur l'économie régionale ou mondiale.

Lors de sa prochaine réunion, le Comité examinera comment renforcer encore davantage l'efficacité de la surveillance exercée par le FMI. Il attend avec intérêt de nouveaux progrès dans la publication volontaire des rapports des services du FMI sur les pays, en faisant fond sur le rôle positif que l'amélioration de la transparence et de la diffusion des données par le FMI et ses pays membres joue dans l'information du public et l'appui aux évaluations des marchés financiers.

Le Comité note les progrès sensibles des travaux sur le programme d'évaluation du secteur financier et sur l'initiative en matière de normes et codes, en particulier l'intégration de plus en plus poussée de ces dispositifs aux activités de surveillance du FMI. Il attend avec intérêt l'examen à venir de ces initiatives et appelle le FMI à chercher comment mettre à profit ce acquis, en collaboration avec la

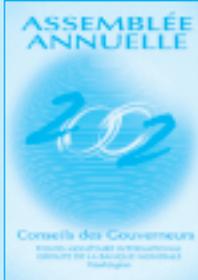
Banque mondiale et les organismes normalisateurs, pour remédier aux déficiences, renforcer l'assistance technique et assurer une plus large participation. Le Comité note qu'il importe de renforcer les normes et principes de gouvernement, de comptabilité et d'audit des entreprises, ainsi que les pratiques nationales en la matière. Il souligne par ailleurs que l'accès à un financement du FMI à titre de précaution peut contribuer à maintenir le cap d'une politique économique saine face aux incertitudes sur les marchés de capitaux internationaux. Le Comité attend avec intérêt l'examen des lignes de crédit préventives qui aura lieu prochainement.

Le Comité donne son aval à la poursuite des travaux du FMI sur la participation du secteur privé à la résolution des crises et sur le renforcement du cadre conçu à cet effet en vue de rendre celui-ci plus clair et plus prévisible pour les pays membres et les marchés, notamment en ce qui concerne les décisions que le FMI prendra à des fins de gestion des crises. En particulier, le Comité note avec satisfaction les travaux engagés pour renforcer la politique relative à l'accès exceptionnel aux ressources du FMI. Il s'agit de définir plus clairement les critères qui justifient un accès exceptionnel et de renforcer les processus de consultation précoce et de décision. La priorité doit maintenant être donnée à la mise au point et à l'application du nouveau cadre, et le Comité demande à ce qu'un rapport d'activité lui soit soumis au plus tard à sa réunion de printemps.

Le Comité note avec une grande satisfaction les progrès accomplis s'agissant de l'approche contractuelle et de l'approche légale et réglementaire de la restructura-



Panitchpakdi Supachai (à gauche), Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, et Paul O'Neill, Secrétaire au Trésor des États-Unis.



L'initiative en faveur des PPTE est suffisamment flexible pour fournir un allègement de la dette supplémentaire au point d'achèvement afin d'aider les pays dont les conditions économiques ont été profondément modifiées par des chocs exogènes exceptionnels.

Communiqué du CMFI

tion des dettes souveraines non viables. Il se réjouit du dialogue engagé sur les clauses d'action collective, au sein du G10 et d'autres instances, avec les créanciers privés et les émetteurs souverains des marchés émergents. Le Comité encourage la communauté officielle, le secteur privé et les émetteurs de dette souveraine à continuer d'unir leurs efforts pour élaborer des clauses types d'action collective et promouvoir leur inclusion rapide dans les émissions d'obligations souveraines internationales; à cet égard, il salue la décision prise récemment par de nombreux pays de recourir à des clauses d'action collective. Le Comité appelle aussi le FMI à approfondir la réflexion et à formuler, pour examen à sa prochaine réunion, une proposition concrète visant à établir un mécanisme légal et réglementaire de restructuration de la dette souveraine, qui sera soumise aux pays membres.

Le rôle du FMI dans les pays à faible revenu

Le Comité appuie le rôle que le FMI continue de jouer pour aider les pays pauvres à atteindre les objectifs de développement du Millénaire en soutenant les réformes économiques qui visent à accélérer la croissance et à faire reculer la pauvreté. Il note avec satisfaction l'intensification des efforts déployés par les pays pour établir et mettre en œuvre leur DSRP, et les efforts déployés par le FMI et les bailleurs de fonds pour aligner plus étroitement leur soutien sur les DSRP. Il reconnaît qu'il pourrait s'avérer nécessaire d'envisager de mobiliser de nouvelles ressources pour le financement de la FRPC si la demande d'utilisation de cette facilité reste élevée. Le Comité souligne qu'il importe de disposer de solides appareils macroéconomiques permettant de ré-

prendre connaissance de l'avancement des travaux. Il envisage également avec intérêt l'examen qu'il fera des résultats des travaux engagés par le FMI pour mieux satisfaire les besoins divers de ses pays membres à faible revenu, notamment ceux résultant de chocs exogènes perturbateurs et de la sortie d'un conflit.

Le Comité salue les progrès enregistrés dans l'initiative en faveur des PPTE, qui permet aux pays de réduire le service de leur dette et d'accroître leurs dépenses sociales. Il reconnaît qu'il reste de considérables défis à relever pour faire en sorte que les pays parviennent à sortir de façon durable d'un endettement intenable. Le Comité réaffirme la détermination à mettre en œuvre l'initiative et à la financer pleinement afin d'aider les pays à surmonter l'obstacle d'un endettement intenable et il met l'accent sur le fait que l'initiative en faveur des PPTE est suffisamment flexible pour fournir un allègement de la dette supplémentaire au point d'achèvement afin d'aider les pays dont les conditions économiques ont été profondément modifiées par des chocs exogènes exceptionnels. La combinaison de ces éléments avec la ferme volonté de mettre en œuvre des politiques économiques saines — y compris des efforts pour améliorer la résistance aux chocs extérieurs, pour mener une gestion prudente de la dette et pour renforcer la bonne gestion des affaires publiques — et avec un nouveau financement à des conditions suffisamment concessionnelles devrait fournir une base pour la viabilité à long terme. Le Comité note que le déficit de financement du fonds fiduciaire PPTE pourrait atteindre 1 milliard de dollars et se félicite des engagements pris récemment à cet égard. Il appelle les autres gouvernements à prendre des engagements fermes et à faire des contributions d'urgence. En outre, il prie instamment tous les créanciers officiels et commerciaux qui ne l'ont pas encore fait de participer pleinement à l'initiative en faveur des PPTE. Le Comité constate que les allègements de dettes entre PPTE et les litiges avec les créanciers soulèvent de graves questions auxquelles il faudra s'attaquer.



Ali bin Mohammed bin Moosa (à gauche), Vice-Président de la Banque centrale d'Oman, et le cheik Salem Abdulaziz Al-Sabah, Gouverneur de la Banque centrale de Koweït.

pondre avec souplesse à l'évolution de la conjoncture extérieure; de définir les moyens de favoriser une croissance qui soit plus forte et durable; d'assurer une bonne gestion des affaires publiques; d'améliorer les systèmes de gestion des dépenses publiques et de gestion financière; d'utiliser plus systématiquement les analyses d'impact sur la pauvreté et la situation sociale et de renforcer les capacités nationales en la matière. Il encourage le FMI et la Banque à poursuivre leur collaboration dans ces domaines et il attend avec intérêt de

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le Comité se félicite des mesures adoptées par de nombreux pays pour combattre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en réponse au plan d'action convenu l'an dernier à Ottawa et il engage vivement les pays qui n'ont pas encore entièrement répondu à le faire d'urgence. En outre, il appelle vivement de rapides progrès dans l'échange d'informations entre les autorités. Le Comité salue les progrès substantiels accomplis par le FMI, en collaboration étroite avec la Banque mondiale, dans la promotion du plan d'action. Il souscrit à l'addition conditionnelle des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) à la liste des normes et des codes pour lesquels des rapports sur l'observation des normes et codes (RONC) sont préparés et attend avec intérêt l'adoption finale de la méthodologie et un lancement rapide du programme expérimental de douze mois des évaluations et des RONC qui les accompagnent. Le Comité encourage les pays à

fournir les experts et les ressources supplémentaires nécessaires pour le programme expérimental du FMI et de la Banque mondiale, salue les engagements pris jusqu'à présent et prie instamment le FMI et la Banque mondiale de coordonner étroitement leurs activités avec les vigoureux efforts internationaux et bilatéraux pour accorder une assistance technique cruciale. Le Comité souhaite recevoir un rapport d'étape lors de sa prochaine réunion et un rapport définitif à la conclusion du programme expérimental.

Autres questions

Le Comité note avec satisfaction l'adoption par le Conseil d'administration du FMI de nouvelles directives sur la conditionnalité, menant ainsi à bon terme le réexamen amorcé par le Directeur général il y a deux ans. L'application systématique de ces directives aidera à renforcer l'efficacité des programmes appuyés par le FMI en favorisant la prise en charge des programmes par les autorités nationales et en rationalisant la conditionnalité, en la concentrant sur les éléments essentiels à la réussite des programmes économiques des pays membres. Le Comité souligne que le renforcement de

la collaboration avec la Banque mondiale fait partie intégrante de ces efforts et doit permettre aux deux institutions de fournir un appui complémentaire et efficace.

Le Comité souligne qu'il est important que le FMI dispose de ressources adéquates pour assumer ses responsabilités financières. Les quotes-parts devraient refléter les évolutions de l'économie internationale. Le Comité note que le Conseil d'administration poursuit son examen de la douzième révision générale des quotes-parts et qu'il présentera son rapport au Conseil des gouverneurs d'ici janvier 2003. Il recommande une mise en application rapide du quatrième amendement des Statuts du FMI.

Le Comité prend note avec satisfaction du premier rapport du Bureau d'évaluation indépendant au Conseil d'administration sur l'utilisation prolongée des ressources du FMI. Il salue la mise en place par la direction du FMI d'un groupe de travail interne pour proposer des mesures destinées à donner la suite qui conviendra aux recommandations du rapport.

Le CMFI tiendra sa prochaine réunion à Washington le 12 avril 2003. ■

Conférence de presse du CMFI . . .

Comment mieux prévenir et régler les crises financières

On trouvera ci-après des extraits de la conférence de presse conjointe qu'ont donnée le Président du Comité monétaire et financier international (CMFI), Gordon Brown, et le Directeur général du FMI, Horst Köhler, à l'issue de la réunion du CMFI tenue le 28 septembre.

M. BROWN : L'économie mondiale traverse des temps difficiles : vingt pays, qui représentent la moitié de la production mondiale, ont connu l'an dernier ou cette année une période de récession. Le Comité note que le redressement de l'économie mondiale se poursuit, notamment grâce à la réaction vigoureuse de la communauté internationale, encore qu'à un rythme plus lent qu'on ne s'y attendait plus tôt dans l'année. Le Comité a pris connaissance avec un très vif intérêt d'une analyse approfondie de l'économie mondiale et des risques et vulnérabilités. Nous nous accordons largement à penser qu'il nous faut être vigilants et prêts à agir lorsque les risques se présentent.

En ce qui concerne l'économie mondiale, outre la nécessité de rester vigilants, c'est premièrement le sentiment d'une communauté d'intérêts qui s'est dégagé de la réunion. En effet, nous sommes d'accord à propos de la contribution que chaque continent devrait apporter. Aux États-Unis, des actions visant à renforcer le gouvernement, la comptabilité et l'audit des entreprises sont engagées. En Europe, les réformes des marchés du travail et des produits doivent être approfondies. Au Japon, la restructura-

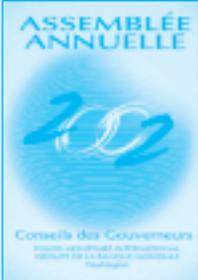
tion des banques et des entreprises doit être poursuivie avec vigueur. Nous sommes plus que jamais conscients de notre interdépendance économique, et c'est à chaque pays de prendre les mesures qui s'imposent pour que la croissance appelée de nos vœux se réalise.

Deuxièmement, s'agissant plus particulièrement des problèmes des marchés émergents, il faut renforcer les mécanismes de prévention et de résolution des crises. En ce qui concerne la prévention, nous estimons qu'il faut intégrer davantage les codes et les normes aux activités de surveillance du FMI, et en particulier qu'il importe de renforcer les normes et principes de gouvernement, de comptabilité et d'audit des entreprises, ainsi que les pratiques nationales en la matière.

En ce qui concerne la résolution des crises, nous encourageons la communauté officielle, le secteur privé et les émetteurs de dette souveraine à continuer d'unir leurs efforts pour élaborer des clauses d'action collective, et nous appelons le FMI à formuler, pour examen à notre prochaine réunion, une proposition concrète visant à établir un mécanisme formel de restructuration de la dette souveraine.



M. Brown (à droite) : « Il est impératif de donner forme à une nouvelle donne entre les pays développés et les pays en développement afin que les avantages de la mondialisation soient partagés entre tous. »



Troisièmement, nous sommes unis par la conviction qu'il est impératif, à l'heure du redressement économique, de donner forme à une nouvelle donne entre les pays développés et les pays en développement afin que les avantages de la mondialisation soient partagés entre tous. En l'occurrence, le Comité a réaffirmé sa détermination à financer pleinement l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Nous notons que le déficit de financement du fonds fiduciaire PPTE pourrait atteindre 1 milliard de dollars et appelons les pays donateurs à prendre des engagements fermes et à faire des contributions d'urgence. Quinze pays ont ainsi promis leur appui depuis avant-hier, et d'autres devraient les rejoindre dans les jours qui viennent.



M. Köhler (à gauche) : «Les MRDS n'ébranleront pas les principes du crédit dans l'économie mondiale — les crédits doivent être remboursés.»

Enfin, nous sommes également convaincus qu'il est important pour la croissance mondiale et le développement effectif de réaliser une libéralisation substantielle des échanges au cours du cycle de négociations commerciales multilatérales ouvert à Doha. Il faut élargir d'urgence les débouchés commerciaux des pays en développement et éliminer peu à peu, dans les pays développés, les subventions qui faussent les échanges. Nous adoptons aujourd'hui une ligne de conduite commune, pour entamer l'exécution d'un vaste programme de réforme des institutions internationales et des économies. La coopération internationale fondée sur une communauté d'intérêts est le seul moyen par lequel nous maintiendrons les conditions de stabilité et de croissance qui permettront à tous de partager les fruits de la prospérité mondiale.

Cette réunion a été l'occasion d'exprimer au FMI — à ses services, au Conseil d'administration et à la direction — une approbation de son orientation et un encouragement à poursuivre son action selon les principes et le programme de travail qui ont été définis. Il me semble aussi, c'est très important, que cette

réunion a révélé la cohésion avec laquelle la communauté internationale entend faire face aux difficultés et trouver les bonnes solutions.

QUESTION : Est-il prévu de donner suite au plan Krueger de restructuration de la dette souveraine, malgré la forte opposition du secteur privé?

M. BROWN : Le CMFI salue la décision prise récemment par de nombreux pays de recourir à des clauses d'action collective et appelle aussi le FMI à approfondir la réflexion et à formuler, pour examen à notre prochaine réunion en avril, une proposition concrète visant à établir un mécanisme légal et réglementaire de restructuration de la dette souveraine qui sera soumise aux pays membres.

M. KÖHLER : Dans ses travaux futurs, le FMI continuera bien sûr et même intensifiera le dialogue avec le secteur privé et les autres parties intéressées.

QUESTION : Quels aspects spécifiques des mécanismes de restructuration de la dette souveraine (MRDS) le FMI devra-t-il considérer, en élaborant sa proposition?

M. KÖHLER : Le mécanisme fait partie d'un concept intégré visant une meilleure prévention des crises. Il s'agit de renforcer l'architecture financière internationale et, en particulier, de doter le FMI de meilleurs instruments lui permettant d'apporter aux pays rapidement et selon un degré élevé d'automatisme une aide financière en cas de turbulence ou de choc qu'ils ne peuvent maîtriser. La question est donc bien plus vaste, et ne se limite pas aux MRDS.

Dans cette perspective, les MRDS n'ébranleront pas les principes du crédit dans l'économie mondiale — les crédits doivent être remboursés. C'est un dernier recours, qui comble une lacune dans l'architecture financière. Quant aux aspects spécifiques, il nous faut premièrement déterminer de façon claire qui prendra les décisions concernant l'action collective. Nous proposons que le pays débiteur et la grande majorité des créanciers prennent ces décisions, et non le FMI. Deuxièmement, nous devons examiner les modalités des règlements de différends à mettre en place. Ce n'est pas là non plus le travail du FMI, mais celui d'un groupe restreint d'experts indépendants. Troisièmement, nous devons bien sûr mieux préciser les dimensions de la dette à restructurer. Nous devons examiner avec le Club de Paris, par exemple, le traitement de la dette officielle bilatérale. Le FMI a devant lui un travail considérable à accomplir et de nombreuses questions à examiner.

QUESTION : Que reste-t-il à faire pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire? Il a été proposé que le FMI puisse émettre temporairement des DTS pour faire face à d'éventuels besoins spéciaux, puis les retirer lorsque ces besoins seront satisfaits.

M. KÖHLER : Le CMFI a approuvé la participation du FMI à l'effort international de lutte contre la pauvreté. Cet effort repose sur les deux piliers définis à Monterrey et à Johannesburg — d'une part, la responsabilité qui incombe aux pays eux-mêmes de bien gérer les affaires publiques et de créer un climat propice à l'investissement et, d'autre part, celle d'apporter une aide meilleure, plus rapide et plus globale, qui revient à la communauté internationale. Le FMI participe à cet effort principalement par la voie des documents de stratégie de réduction de la pauvreté, en s'attachant à faire progresser la mise en oeuvre de l'initiative PPTE et en donnant suite au réexamen du concept de conditionnalité, qui implique une rationalisation et une mise au point plus précise de la conditionnalité et, sur cette base, il cherche à renforcer l'internalisation des programmes. Par ailleurs, les gouverneurs ont souhaité que le FMI participe au suivi des résultats obtenus dans la réalisation des objectifs de développement. Un travail conceptuel est nécessaire à cet égard et il devrait à mon avis être dirigé par la Banque mondiale. En ce qui concerne les DTS, cette question n'a pas été examinée ici.

M. BROWN : Chacun a souhaité saluer les progrès que constitue le cycle de négociations commerciales ouvert à Doha, qui aidera les pays en développement, les engagements de l'Europe et des États-Unis pris à Monterrey concernant 12 milliards de dollars d'aide supplémentaire d'ici à 2006, le nouvel accord de l'Association internationale pour le développement et les opérations d'allègement de la dette, pour lesquelles quinze pays donateurs se sont engagés à combler le déficit du fonds fiduciaire PPTE, dont l'avenir peut désormais être envisagé avec confiance.

QUESTION : Combien exactement ces quinze pays se sont-ils engagés à apporter pour combler le déficit du fonds fiduciaire?

M. BROWN : Certains nous ont donné un chiffre exact, certains ont indiqué le montant de leurs contributions en pourcentage et d'autres doivent bientôt nous communiquer le montant absolu de leur apport. Mais je suis convaincu que, si nous parvenons à rallier d'autres pays, nous serons en mesure de respecter cet engagement. Cette opération est un grand succès : elle démontre que la communauté mondiale, même dans des temps difficiles, est prête à s'unir pour faire face à ses obligations, conformément aux attentes d'un très grand nombre de personnes dans les pays en développement — et à vrai dire d'un très grand nombre d'ONG, notamment religieuses.

QUESTION : Monsieur le Directeur général, M^{me} Krueger, et vous-même, avez exprimé votre confiance ces derniers jours à propos de la situa-

tion au Brésil, alors que les marchés ne cessent de chuter. Pourquoi pensez-vous que la situation se retournera après l'élection? Les marchés ne sont-ils pas en train de plonger le pays dans une situation absolument intenable? Faut-il préconiser une approche faisant intervenir des opérations de sauvetage du FMI et une restructuration complète de la dette?

M. KÖHLER : Je ne pense pas que les marchés se braquent sur le Brésil. Ils sont dans un état général de nervosité, d'irritation et de confusion. Et les causes de cette volatilité sont multiples : marché du pétrole, crainte que les scandales financiers ne soient pas terminés, vulnérabilités éventuelles dans les marchés émergents. Tout cela ne vient pas particulièrement du Brésil.

Les faits m'engagent à envisager avec confiance la transition au Brésil. Premièrement, ce pays a un immense potentiel de croissance, de création d'emplois et d'expansion commerciale. Deuxièmement, il a en principe enregistré l'an dernier une amélioration remarquable de ses variables fondamentales économiques, financières et monétaires. Le fait que les principaux candidats ont adopté les volets essentiels du programme de travail du FMI avec le Brésil confirme à nouveau qu'une transition sans heurt est tout à fait probable et que le Brésil va s'en sortir sans une restructuration parce qu'il a les moyens de réaliser la croissance et d'assurer le service de sa dette. ■

Le FMI lance un site Internet consacré à l'investissement direct étranger

Le 2 octobre, le FMI a lancé un site Internet consacré aux pratiques statistiques concernant les données de l'investissement direct étranger. Ce nouveau site (www.imf.org/external/np/sta/di/mdb97.htm) répondra aux besoins d'un vaste ensemble d'utilisateurs, notamment les chercheurs, les analystes financiers et les journalistes.

Le site, qui fournit des informations sur les pratiques statistiques de 55 pays, comporte deux sections principales :

- Pour chaque pays, des métadonnées indiquent la disponibilité des données, les sources et les méthodes utilisées pour établir les statistiques.

- Des tableaux comparatifs résumés, par thème, les pratiques de 55 pays.

Les informations présentées sur ce site proviennent d'une enquête réalisée conjointement en 2001 par le FMI et l'OCDE. Les descriptions des pratiques statistiques ont été revues par les autorités des pays intéressés; la conformité des pratiques nationales aux normes internationales d'établissement des données d'investissement direct étranger est évaluée par les services du FMI.

Le texte intégral du communiqué de presse du FMI n° 02/102 présentant le nouveau site peut être consulté sur le site www.imf.org.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

2002

Conseils des Gouverneurs
Banque mondiale et FMI
Institut de la Banque mondiale
Washington

Les gouverneurs ont souhaité que le FMI participe au suivi des résultats obtenus dans la réalisation des objectifs de développement.
Horst Köhler

Communiqué du Comité du développement . . .

Plan d'action pour éradiquer la pauvreté et assurer une croissance durable

Voici le texte du communiqué du Comité du développement publié à l'issue de leur réunion du 28 septembre à Washington.



Jassim Al-Mannai (à gauche), Directeur général du Fonds monétaire arabe, et Fathallah Oualalou, Ministre des finances, de l'économie, de la privatisation et du tourisme du Maroc.

Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner comment mettre en œuvre les stratégies et les décisions convenues à Monterrey et à Johannesburg et permettre aux pays pauvres très endettés de ramener leur endettement à un niveau tolérable.

Lors de notre dernière réunion, en avril, nous nous sommes félicités des progrès très importants accomplis à Monterrey en vue de

la définition d'un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement, fondé sur un cadre définissant les responsabilités et les obligations mutuelles, qui permette de progresser de manière tangible sur la voie d'une croissance durable et de la réduction de la pauvreté. Nous notons avec satisfaction qu'un certain nombre de

bailleurs de fonds ont annoncé qu'ils accroîtraient sensiblement leur aide publique au développement. Au début du mois, le Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg a débouché sur un certain nombre de décisions qui nous guideront dans la poursuite de notre mission d'éradication de la

pauvreté et de développement durable. Plusieurs engagements importants ont été pris dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture, de la biodiversité et de la gestion des écosystèmes, en même temps que des initiatives étaient lancées en vue de leur exécution. Nous sommes aujourd'hui plus résolus que jamais à travailler en partenariats, à exécuter les stratégies conve-

nues et à examiner à intervalles réguliers, dans le cadre de nos réunions futures, les progrès accomplis sur la base d'indicateurs bien définis et mesurables. Nous avons aussi l'intention, dans le prolongement de Monterrey et de Johannesburg, de poursuivre nos échanges sur les biens publics mondiaux.

La communauté mondiale doit maintenant transformer les idées et les approches conjointes convenues à Doha, Monterrey et Johannesburg en interventions concrètes et mesurer les réalisations en cours. Nous avons pu constater, à maintes reprises, qu'il ne peut y avoir de progrès que par le biais de l'exécution de stratégies rationnelles et durables poursuivies sur l'initiative des pays. Pour accroître l'efficacité des montants d'aide versés et engagés, il faut aussi que ces stratégies bénéficient d'une meilleure coordination et d'une plus grande coopération entre les partenaires du développement, et que l'appui des bailleurs de fonds s'inscrive dans le droit fil des stratégies nationales. Nous réitérons l'engagement que nous avons pris de collaborer entre nous et avec la société civile et le secteur privé, sous la direction des gouvernements des pays concernés, pour poursuivre une action cohérente débouchant sur des résultats concrets.

Nous réaffirmons l'importance cruciale que revêt le commerce pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Nous reconnaissons qu'il est essentiel que les pays développés fassent plus d'efforts pour ouvrir leurs marchés et éliminer les subventions qui engendrent des distorsions dans les échanges de produits que les pays en développement pourraient éventuellement exporter en grandes quantités, comme les produits agricoles, les textiles et les articles d'habillement. Nous reconnaissons aussi qu'il est important que les pays en développement poursuivent leurs efforts de libéralisation du commerce dans le cadre d'une stratégie de développement globale, en se dotant des politiques et des capacités nécessaires pour susciter une réaction appropriée de l'offre et réduire le plus possible le fardeau de l'ajustement pour les pauvres. Nous nous félicitons donc de l'attention accrue portée aux questions commerciales dans les travaux de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à l'appui de l'ordre du jour du développement de Doha. Nous appelons à redoubler d'efforts pour faire du commerce un thème central du dialogue sur le développement engagé avec les pays membres de la Banque et à accorder une importance accrue, dans les opérations, au renforcement des capacités institutionnelles et matérielles pour aider les pays en développement à exploiter les nouvelles opportunités commerciales.

En avril dernier, nous avons donné notre aval à un plan de la Banque mondiale qui visait à faire de l'enseignement primaire une réalité pour tous les enfants d'ici à 2015 et à assurer la parité entre les garçons et les filles dans le primaire et dans le secondaire d'ici à 2005. Nous avons examiné aujourd'hui l'exécution de l'initiative



JIN Liqun, Vice-Ministre des finances de la Chine, et Clare Short, Secrétaire d'État du Royaume-Uni pour le développement international.

pour une mise en œuvre accélérée du programme «Éducation pour tous» et avons demandé qu'un rapport faisant état des progrès accomplis nous soit soumis pour notre prochaine réunion. Nous avons également examiné les problèmes liés à l'élargissement de la portée des activités dans deux autres domaines —le VIH/SIDA et les maladies transmissibles, d'une part, et l'eau et l'assainissement, d'autre part. Nous prions instamment la Banque mondiale de poursuivre ses travaux dans ces domaines.

Nous avons fait nôtre la démarche générale examinée aujourd'hui, qui vise à recentrer la gestion des programmes des pays en développement comme ceux des organismes de développement sur les résultats. Nous prions instamment la Banque de mettre en œuvre au plus tôt le plan d'action qu'elle propose pour se concentrer davantage sur les résultats et intensifier sa collaboration avec ses partenaires multilatéraux et bilatéraux pour mieux aligner l'appui des bailleurs de fonds sur les stratégies de développement nationales, en échangeant des informations sur les activités de développement prévues et en cours dans les pays, et notamment les études diagnostiques et les appuis opérationnels. Nous préconisons également de procéder plus souvent à des évaluations conjointes des programmes des bailleurs de fonds, notamment ceux qui appuient les programmes nationaux et sectoriels, pour compléter les évaluations des performances des différents organismes, notamment en leur qualité de partenaires du développement. Nous insistons sur la nécessité d'accroître et de mieux coordonner l'appui des bailleurs de fonds au renforcement des capacités, entre autres pour assurer le suivi et l'évaluation des interventions axées sur des résultats concrets et pour produire des statistiques. Nous demandons à la Banque de nous faire rapport sur les efforts entrepris à ces égards lors de notre prochaine réunion.

Nous reconnaissons qu'il faut intensifier les efforts d'harmonisation des politiques et des procédures opérationnelles des organismes bilatéraux et multilatéraux aux niveaux institutionnel et national pour accroître l'efficacité et la rationalité de l'aide et permettre aux pays en développement d'être mieux maîtres des programmes entrepris. Nous nous engageons à poursuivre les actions de rationalisation de ces politiques, procédures et exigences en préparation du forum de haut niveau qui doit se tenir à Rome en février 2003, et par la suite.

Conscients des problèmes particuliers que pose pour l'Afrique la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire, nous prions instamment la Banque et le FMI d'accroître leur appui aux pays de ce continent et de faire fond sur l'initiative du NEPAD, qui offre une occasion unique de réaliser des progrès notables et rapides en suivant l'impulsion donnée par les pays africains.

À l'issue de nos entretiens, nous sommes plus convaincus que jamais qu'il est possible de nous rapprocher dans une mesure considérable des objectifs de développement pour le Millénaire. L'important, maintenant, est que les pays développés, les pays en développement et les organismes multilatéraux exécutent résolument les stratégies convenues dans le cadre des partenariats établis et définissent clairement le cadre des responsabilités et des obligations par référence

auquel les progrès seront régulièrement mesurés. Le Comité du développement entend contribuer à l'avancement de ce programme de mise en œuvre en procédant régulièrement au suivi et à l'examen des politiques, des actions et des réalisations nécessaires pour atteindre ces objectifs. Nous demandons à la Banque et au FMI de soumettre à notre prochaine réunion des propositions qui nous permettront d'aller de l'avant tout en reconnaissant le rôle que doit jouer l'Organisation des Nations Unies dans le suivi des objectifs de développement pour le Millénaire.

Le sommet de Monterrey a également fait ressortir l'importance d'une plus grande cohérence, coordination et coopération entre les organisations multilatérales et la nécessité d'élargir et de renforcer la participation des pays en développement et des économies en transition à l'établissement de normes et à la prise de décisions au niveau international. Il a encouragé la Banque mondiale et le FMI à trouver des moyens pragmatiques et novateurs pour renforcer encore la participation de ces pays et, partant, donner plus de force aux travaux et au dialogue de portée internationale des deux institutions. Nous avons demandé à la Banque et au FMI de préparer un document de référence pour faciliter l'examen de ces importantes questions à notre prochaine réunion.

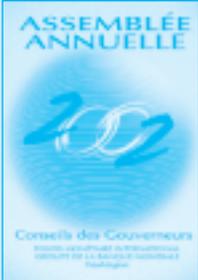
Nous nous félicitons des progrès continus de l'Initiative PPTE et réaffirmons notre volonté de la poursuivre et de la financer dans son intégralité. Nous sommes absolument déterminés à aider les pays membres lourdement endettés les plus pauvres à sortir de manière durable d'une situation caractérisée par un niveau d'endettement intolérable, mais nous reconnaissons que des problèmes considérables demeurent. La réussite de l'initiative exige que les PPTE s'engagent de manière durable à améliorer leurs politiques intérieures et leur gestion économique, que les capacités de gestion des actifs et des engagements financiers soient renforcées, que tous les créanciers concernés participent pleinement à l'allègement de la dette et que des financements adéquats soient fournis à des conditions suffisamment concessionnelles par les institutions financières internationales et la communauté des bailleurs de fonds. Nous



Trevor Manuel, Président du Comité du développement et Ministre des finances d'Afrique du Sud, et James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale (en arrière plan).



Francis Mer, Ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, et John Manley, Ministre des finances du Canada.



demandons instamment à tous les créanciers officiels et commerciaux qui ne l'ont pas encore fait de participer pleinement à l'initiative PPTE. Nous avons demandé à la Banque et au FMI de procéder rapidement à un examen des difficiles problèmes posés par l'allègement de la dette d'un PPTE envers un autre PPTE et par le contentieux des créanciers. Nous insistons sur l'importance cruciale que revêt la couverture du déficit en ressources du fonds fiduciaire PPTE, qui pourrait atteindre 1 milliard de dollars. Nous notons avec satisfaction les récentes manifestations d'appui et nous prions instamment les autres pays bailleurs de fonds de prendre de fermes engagements et d'effectuer des contributions au plus tôt. Nous réaffirmons par ailleurs notre détermination à faire en sorte que le coût pour l'IDA de l'allègement de la dette ne puisse pas compromettre les ressources de cette dernière, et nous prenons note des dispositions prises en vue d'accomplir cet objectif.

Nous avons examiné les résultats récemment obtenus dans le cadre des DSRP, qui confirment les conclusions générales des examens réalisés conjointement par la Banque et le FMI au début de l'année. Le Comité juge encourageant l'intensification des efforts déployés par les pays pour formuler et mettre en œuvre leur DSRP. Nous demandons au FMI et à la Banque, ainsi qu'à tous les bailleurs de fonds, d'aligner leur appui sur les DSRP nationaux et de collaborer entre eux pour : renforcer leur analyse des sources de la croissance; rationaliser la conditionalité; aider les pays à améliorer leurs systèmes de gestion des dépenses publiques; pro-

mouvoir un environnement propice au développement du secteur privé; et redoubler les efforts pour aider les pays à entreprendre de manière plus systématique des analyses de la pauvreté et d'impact social.

Enfin, nous avons examiné le rôle joué par la Banque et par le FMI, en collaboration avec d'autres institutions internationales, pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Nous entérinons l'inclusion, sous conditions, des 40 + 8 recommandations du GAFI dans la liste des normes et des codes internationaux pertinents pour les opérations de la Banque et du FMI, et le lancement conditionnel d'un programme pilote de 12 mois qui permettra d'évaluer en détail les actions menées pour lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et des rapports correspondants sur l'observation des normes et des codes, sur une base volontaire, coopérative et uniforme. Nous encourageons la Banque et le FMI à continuer d'intégrer ces questions dans leurs activités de diagnostic et de surveillance conformément à leurs mandats respectifs, et à intensifier leurs efforts sur le plan technique et dans le domaine du renforcement des capacités.

Nous tenons à faire part de nos vives et sincères condoléances à la famille de Bernard Chidzero, ancien Ministre des finances du Zimbabwe. M. Chidzero s'est distingué dans l'exercice de ses fonctions de Président du Comité du développement de 1986 à 1990.

La prochaine réunion du Comité du développement aura lieu à Washington le 13 avril 2003. ■

Signature du protocole d'accord entre la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (FRCA) et le FMI. Assis, de gauche à droite, Soumana Sako, Secrétaire exécutif de la FRCA, Kwesi Botchway, Président de la FRCA, et Eduardo Aninat, Directeur général adjoint du FMI.

Étroite collaboration entre le FMI et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique



Le 28 septembre, Eduardo Aninat, Directeur général adjoint du FMI, et Soumana Sako, Secrétaire exécutif de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (FRCA), ont signé un protocole d'accord sur la collaboration entre les deux institutions.

La FRCA est l'agence d'exécution du Partenariat pour le renforcement des capacités en Afrique (PRCA) et constitue un relais essentiel avec les partenaires de développement pour promouvoir un développement durable par-

tout en Afrique. Le FMI et la FRCA travailleront en étroite concertation, principalement sur les actions de formation et les réseaux d'échanges de savoirs, liés au renforcement des moyens institutionnels, dans les domaines qui relèvent des compétences habituelles du FMI.

Cette étroite collaboration s'inscrit dans le cadre de la nouvelle initiative du FMI visant à renforcer les capacités institutionnelles en Afrique, notamment en développant l'assistance technique. C'est ainsi que le FMI met en place des centres régionaux d'assistance technique en Afrique (AFRITAC), où travailleront des équipes d'experts résidents, complétées ponctuellement par des spécialistes dans les domaines d'intervention et de compétence du FMI, entre autres, les politiques macroéconomique, monétaire et de change, les politiques afférentes au secteur financier, à la fiscalité et à l'administration des contributions, la gestion des dépenses publiques et les statistiques macroéconomiques.

Les AFRITAC fonctionneront en étroite concertation avec la FRCA, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et la communauté des donateurs. Le premier centre doit entrer en service cet automne à Dar es Salam, en Tanzanie.

Conférence de presse des ministres africains . . .

L'Afrique affirme sa volonté de prendre en main son destin

Les ministres africains ont tenu une conférence de presse le 28 septembre à Washington où ont été abordées les questions relevant des compétences du FMI et de la Banque mondiale et qui concernent particulièrement leurs pays. Martin Ziguélé, Premier Ministre chargé des finances de la République Centrafricaine, Ali Badjo Gamatié, Ministre des finances du Niger, Rigobert Andély, Ministre des finances du Congo, Júlio Marceline V. Bessa, Ministre des finances de l'Angola, Timothy T. Thahane, Ministre des finances et de la planification du développement du Lesotho, et Luisa Dias Diogo, Ministre des finances du Mozambique, étaient à la tribune, avec Lucie Mbotu Fouda, du Département des relations extérieures du FMI. Voici en substance les thèmes évoqués durant ce point de presse, dont le texte intégral peut être consulté sur le site Internet du FMI.

Les ministres ont centré leur attention sur un petit nombre de problèmes qui semblent parfois inextricablement liés, à savoir les stratégies de développement des pays africains, les répercussions de la situation au Moyen-Orient sur l'Afrique, l'allègement de la dette et la corruption. Sur un ton généralement optimiste, ils ont souligné la volonté de l'Afrique de prendre son destin en main, en notant aussi que la résolution des problèmes du continent exige des actions de coopération internationale et de nouveaux partenariats.

Une meilleure internalisation des réformes

La question rituelle de savoir ce qui est fait concrètement pour relever le niveau de vie des populations en Afrique est bien sûr la première soulevée. M. Andély y répond en soulignant que, pour l'Afrique, l'époque de la mendicité est révolue. C'est ce que reflète le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), vecteur de la lutte contre la pauvreté. Fondé sur le partenariat dans les échanges commerciaux, le NEPAD constitue le cadre d'élaboration de programmes endogènes par lesquels les Africains entendent développer la coopération avec les institutions de Bretton Woods et les donateurs, dans leur intérêt mutuel. Cette démarche se différencie des initiatives précédentes, car elle émane des dirigeants africains, de leur volonté de réforme, de leur détermination à établir un ordre de priorité en fonction de leurs besoins et fera l'objet d'une revue par les pairs.

M. Gamatié appelle à plus d'équité dans les rapports commerciaux. Si les pays développés ne subventionnaient pas leur production de coton, le Bénin, le Burkina Faso ou le Mali, par exemple, au-

raient obtenu 250 millions de dollars de recettes supplémentaires cette année. Il reconnaît toutefois la dimension affective des questions agricoles qui motive les subventions que les États-Unis et en Europe ont les moyens d'offrir à leurs agriculteurs. Mais M. Gamatié estime que les choses se passeraient sans doute mieux si les subventions visaient à influencer sur les revenus agricoles, et non sur les prix — dont la détermination doit être laissée au marché. Contrairement aux États-Unis, les pays européens utilisent leurs ressources budgétaires pour compléter les revenus des agriculteurs sans fausser les prix, ce qui est moins préjudiciable aux exportations de produits de base des pays d'Afrique.

Mais l'Afrique est-elle assez forte pour affronter la concurrence du reste du monde en cas de levée intégrale des subventions et des droits de douane? Pour M. Bessa, les pays africains sont prêts, et ils le sont depuis que leurs obstacles tarifaires ont été abaissés. Ils ont la capacité de produire des matières premières et les produits de base et sont donc en position de réussir, dans une certaine mesure, à établir la démocratie et réformer leurs structures, mais aussi à renforcer leurs capacités productives.

L'impact de l'évolution au Moyen-Orient

Notant que le Président Bush a rencontré début septembre les dirigeants des pays africains producteurs de pétrole, un participant évoque la possibilité que les États-Unis cherchent d'autres sources de pétrole pour moins dépendre du Moyen-Orient en crise. Si tel est le cas, la concurrence pour obtenir les ressources d'aide sera plus dure pour l'Afrique, et les pays non pétroliers seront relégués en marge du processus de développement.

En réponse, M. Ziguélé fait observer que des pays africains non producteurs de pétrole ont aussi participé à cette réunion, dont l'objet était d'examiner moins les questions pétrolières que les moyens de rétablir la paix en Afrique centrale. Il s'agit d'une des plus riches régions d'Afrique qui, malheureusement, a subi de nombreuses crises. M. Andély évoque un autre moyen par lequel la crise Moyen-Orient toucherait l'Afrique, à savoir la hausse des prix du pétrole, étant donné que la plupart des pays africains sont des importateurs nets. Mais, poursuit-il, l'Afrique produit du pétrole et, si ce secteur est mis en valeur, des recettes sont à attendre et «c'est une bonne chose pour le développement».



Rigobert Andély



Ali Badjo Gamatié



Martin Ziguélé

Allègement de la dette

Répondant à une question concernant le déficit de financement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), M. Gamatié fait observer que celle-ci suppose une négociation faisant intervenir deux parties. Il ne suffit pas aux pays pauvres de prétendre avoir droit à un allègement de la dette : ils doivent aussi remplir certaines conditions. L'Afrique s'est pliée à cette exigence et elle attend à présent du FMI et de la Banque mondiale qu'ils fassent leur part du travail. M^{me} Diogo conteste que l'initiative soit un échec. « Nous devrions diviser les PPTÉ en deux groupes — ceux qui ont atteint le point de décision et qui visent le point d'achèvement, et ceux qui ont bénéficié de l'initiative. Pour le premier groupe, il faut améliorer et renforcer l'initiative — des mesures sont notamment nécessaires pour que les pays parviennent plus rapidement au point d'achèvement. » M^{me} Diogo appelle par ailleurs de ses vœux des conditions plus souples en ce qui concerne l'admissibilité des pays à atteindre le point d'achèvement.



Luisa Dias Diogo

Pas de monopole de la corruption

Les participants ont beaucoup à dire de la corruption, tant en Afrique qu'ailleurs. M. Thahane, ouvrant le débat, estime que les problèmes de corruption n'ont pas à intervenir dans les considérations justifiant un allègement de la dette. Cela dit, il note que les Africains sont déterminés à éradiquer la corruption parce que cela sert les intérêts du développement. Mais cela passe par la coopération : « que faites-vous des complices internationaux des corrupteurs et des corrompus? Nous pouvons nous occuper de ceux-ci, mais quelqu'un doit se charger de ceux-là. Nous attendons du monde qu'il joue son rôle. »

M. Ziguélé reconnaît que l'Afrique comporte des régimes sanguinaires et corrompus, et aussi des forces d'opposition intègres. En Afrique, indique-t-il, « ceux qui croient à la démocratie rencontrent ceux qui estiment qu'il existe des raccourcis vers le pouvoir. Nous devons faire face à cette réalité. Nous devons tous faire en sorte que les élites et les dirigeants acceptent le principe du respect des résultats des élections. » Mais, souligne-t-il, « les dirigeants africains ne sont pas les seuls corrompus. Les tentations viennent aussi d'ailleurs. La corruption est une forme de gangrène, qui est liée à la pauvreté, aux bas salaires et aux irrégularités. »

Rejoignant M. Ziguélé dans cette pensée, M. Gamatié précise que l'Afrique n'est pas le



Timothy Thahane

seul continent corrompu et qu'il s'agit d'un phénomène international. Néanmoins, reconnaît-il, l'Afrique a besoin de lois et de règlements, et ces derniers commencent à prendre forme.

Un vent nouveau?

Plusieurs ministres notent une réorientation majeure des politiques et des attitudes des pays occidentaux face à l'Afrique, y compris une volonté de comprendre les problèmes africains et de ne pas voir dans l'Afrique un seul pays. En ce qui concerne la démocratie, M. Bessa estime que tous les Africains l'appellent de leurs vœux, mais s'opposent à ce qu'on les force à agir dans la précipitation, ce qui les confronterait à des conflits d'intérêts. Les pays africains ne manquent certainement pas de bonne volonté politique et, si le NEPAD trouve un appui nécessaire auprès des puissances occidentales, ils pourront s'engager dans une période de plus grande stabilité. ■

David Burton va diriger le Département Asie et Pacifique du FMI

Le 30 septembre, le Directeur général du FMI, Horst Köhler, a nommé David Burton à la tête du Département Asie et Pacifique. David Burton, du Royaume-Uni, qui succède à Yusuke Horiguchi, a 21 ans d'expérience au FMI. Au cours de sa carrière, il a travaillé pour les Départements Moyen-Orient et Asie et Pacifique, pour celui de l'élaboration et de l'examen des politiques et comme Conseiller auprès du Premier Directeur général adjoint du FMI. Il a étudié à la London School of Economics et à l'Université de Manchester, et il est titulaire d'un doctorat d'économie (université d'Ontario occidental).

Horst Köhler note que « David Burton est l'homme qu'il nous faut pour le Département Asie et Pacifique. Au cours des six années qu'il a passées dans ce département, il a notamment travaillé sur les cas de l'Inde, de la Chine et des Philippines. À la fin de 1997, il a activement participé à l'opération de restructuration de la dette coréenne et il est devenu le codirecteur de nos missions en Indonésie. »

Le texte intégral du communiqué de presse du FMI n° 02/47 peut être consulté sur le site Internet du FMI (www.imf.org).



Déclaration du Groupe des Sept . . .

Améliorer l'information et la responsabilité financières des entreprises

Voici la déclaration des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du Groupe des Sept, publiée à l'issue de la réunion tenue à Washington, le 27 septembre.

La croissance économique dans nos pays se poursuit, mais à un rythme plus modéré que plus tôt cette année. Nous admettons qu'il y a toujours des risques. Nous sommes déterminés à appliquer des politiques économiques judicieuses, à procéder à des réformes structurelles et à conjuguer nos efforts pour améliorer la divulgation des informations des entreprises, renforcer leur obligation de rendre compte et consolider l'indépendance de l'audit. Nous sommes persuadés que l'application de ces politiques doublée d'une vigilance et d'une coopération soutenues permettra de raffermir la croissance au cours des prochains mois et ainsi d'appuyer une croissance durable. Nous continuerons à surveiller de près les marchés des changes et à collaborer s'il y a lieu.

De nombreux marchés émergents, appuyés par les progrès réalisés pour mettre en place de solides cadres stratégiques nationaux, s'en sortent bien dans le contexte actuel. Par contre, certains font face à des enjeux de taille. Nous exhortons tous les pays à mettre en œuvre des politiques judicieuses pour rétablir une croissance régulière et réduire les facteurs de vulnérabilité externes. Nous saluons l'engagement soutenu du Brésil à l'égard de la mise en place de politiques judicieuses et nous sommes prêts à venir en aide à l'Argentine, par l'entremise du Fonds monétaire international (FMI), dans le contexte d'un programme durable.

Nous mettons actuellement en œuvre le plan d'action pour la prévention et le règlement des crises élaboré par le G7 en avril. Nous continuons à travailler avec le FMI pour améliorer nos outils de prévention des crises. Nous continuerons aussi à collaborer avec le FMI pour instaurer des critères et des procédures visant à limiter les prêts du secteur public aux niveaux habituels d'accès sauf si les circonstances justifient une exception. Des progrès importants ont été réalisés à l'égard de la démarche contractuelle de restructuration de la dette des États souverains axée sur le marché. Nous saluons le soutien accordé par le secteur privé et les pays émetteurs à l'inclusion de clauses d'action collective dans les émissions d'obligations des États souverains. Nous estimons qu'un État souverain qui émet des obligations régies par l'administration d'un autre État souverain devrait inclure des clauses de ce genre. Nous accueillons avec plaisir les travaux accomplis à ce jour par le FMI au sujet d'un mécanisme obligatoire de restructuration de la dette des États souverains et espérons avoir l'occasion d'envisager une proposition concrète à sa réunion du printemps.

Nous réitérons notre forte détermination à lutter contre le financement des activités terroristes. Nous félicitons le FMI et la Banque mondiale d'avoir convenu d'une méthode globale pour évaluer les recommanda-

tions du Groupe d'action financière (GAFI) relatives au blanchiment de capitaux et à la lutte contre le financement des activités terroristes, et espérons que cette méthode sera officiellement avalisée à la prochaine séance plénière du GAFI. Nous prions le GAFI d'élaborer des instructions pour combattre les abus des organismes à but non lucratif, des systèmes parallèles de versement et des virements de fonds, et de prendre des mesures pour geler les actifs plus efficacement. Nous prions le FMI, la Banque mondiale et l'ONU d'aider le GAFI à identifier les administrations qui ont besoin d'évaluations et d'aide technique. Nous nous sommes également penchés sur les procédures visant à partager l'information bancaire ou autre à des fins fiscales, et nous avons convenu à l'unanimité que certains pays doivent faire d'autres progrès à cet égard.

Nous sommes partisans d'une aide accrue au développement sous réserve que les politiques suivies soient efficaces et que leurs résultats soient mesurables. Nous appuyons les appels lancés à Monterrey et à Johannesburg pour lutter contre la pauvreté mondiale et favoriser le développement durable, la croissance et la viabilité financière, grâce à un nouveau partenariat efficace entre les pays industrialisés et les pays en développement. Nous saluons la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement, du Fonds africain de développement et du Fonds pour l'environnement mondial, qui devrait mettre 30 milliards de dollars à la disposition des pays en développement, en particulier ceux de l'Afrique. Dans la foulée de l'engagement pris à Kananaskis, nous demeurons déterminés à combler le déficit des ressources de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, pouvant totaliser un milliard de dollars. Chacun d'entre nous communiquera sa contribution dans un proche avenir et demandera à d'autres pays créanciers d'emboîter le pas. Nous exhortons les pays industrialisés et les pays en développement membres de l'Organisation mondiale du commerce à réaliser des progrès significatifs dans les négociations commerciales bilatérales et à atténuer considérablement les obstacles commerciaux à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale.

Nous prions les donateurs internationaux de fournir plus rapidement de l'aide en vue d'appuyer le budget du gouvernement de l'Afghanistan et de procéder à des efforts de reconstruction visibles. ■



Hans Eichel (à gauche), et Francis Mer, Ministres allemand et français des finances, juste avant la réunion du Groupe des Sept.

Communiqué du Groupe des Dix . . .

De meilleurs moyens de règlement des crises sont envisagés

Alan Greenspan (à gauche), Président de la Réserve fédérale des États-Unis, Masaru Hayami, Gouverneur de la Banque du Japon, et Ernst Welteke, Président de la Bundesbank.



Voici le texte du communiqué des ministres et des gouverneurs du Groupe des Dix publié à l'issue de leur réunion du 27 septembre à Washington.

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des Dix se sont réunis à Washington le 27 septembre 2002, sous la présidence de Didier Reynders, Ministre des finances de la Belgique et Président en exercice du Groupe des Dix. Les ministres et gouverneurs ont pris note des

rapports présentés par MM. Henk Brouwer, Président des suppléants du Groupe des Dix, Mervyn King, Président du Groupe de travail n° 3 de l'OCDE, et Andrew Crockett, Directeur général de la BRI.

Les ministres et gouverneurs ont examiné les procédures à mettre en place pour assurer une résolution ordonnée et rapide des crises de la dette souveraine en tenant compte des intérêts tant des débiteurs

que des créanciers. Ils ont souligné que la prévention des crises et la conduite de politiques macroéconomiques saines constituent la première ligne de défense. Ils se sont félicités des progrès réalisés en ce qui concerne à la fois l'approche contractuelle et l'approche légale et réglementaire et ils ont convenu que l'approche contractuelle et l'approche légale et réglementaire se complètent et se renforcent pour l'élaboration de procédures efficaces de résolution des crises. Ils ont convenu que l'insertion de clauses appropriées dans les contrats portant sur la dette souveraine faciliterait grandement la résolution des

crises et favoriserait l'essor harmonieux du marché de la dette des pays émergents.

Les ministres et gouverneurs ont dressé un bilan des progrès accomplis dans la mise au point, avec le concours des opérateurs du marché, de dispositions qui devraient faciliter une restructuration ordonnée des obligations souveraines régies par la législation des principales juridictions. Ils ont accueilli avec satisfaction les travaux du groupe de travail du G10 sur les clauses contractuelles. Ils ont conclu que les dispositions contractuelles devraient avoir pour but : de favoriser l'ouverture rapide du dialogue, la coordination et la communication entre créanciers et emprunteurs souverains, d'aider créanciers et débiteurs à se doter de moyens efficaces pour parvenir à un accord de restructuration en recourant, si nécessaire, à l'action collective, et d'aider à assurer que les actions en justice engagées par des créanciers à titre individuel ne perturbent pas les efforts déployés pour restructurer les dettes souveraines.

Ils se sont félicités du fait que les États membres de l'Union européenne ont annoncé qu'ils comptent inclure des clauses contractuelles appropriées dans les nouvelles obligations d'État émises sous une juridiction étrangère. Les ministres et gouverneurs ont noté qu'il importe d'insérer rapidement des clauses d'action collective appropriées dans les contrats d'émissions obligataires extérieures des emprunteurs souverains des marchés émergents. Ils ont noté qu'il est nécessaire de déterminer la teneur exacte de ces dispositions. Dans ce contexte, ils ont souligné l'importance d'une collaboration étroite entre le G10, le secteur privé et les économies à marché émergent. Cette collaboration a pour objectif de généraliser la pratique consistant à insérer des clauses d'action collective dans les émissions souveraines émises sous des juridictions étrangères.

Les ministres et gouverneurs ont examiné l'influence que les dispositions réglementaires et fiscales et les normes de diffusion de l'information peuvent avoir sur les conditions en vigueur sur le marché des actifs, parallèlement à d'autres facteurs conventionnels tels que les politiques macroéconomiques ou la liquidité. Ils ont noté l'intérêt d'une analyse de l'impact des dispositions réglementaires et fiscales et des normes de diffusion d'information financière sur la dynamique des prix des actifs. Dans ce contexte, ils ont souligné que des systèmes financiers robustes et un contrôle réglementaire efficace peuvent apporter une contribution importante à la stabilité financière.

Les ministres et gouverneurs ont examiné les Accords généraux d'emprunt (AGE) et approuvé la reconduction proposée des AGE, sans modifications, pour une nouvelle période de cinq ans à compter du 26 décembre 2003.

Le Ministre des finances du Canada, John Manley, a été élu Président du Groupe des Dix pour un an. ■



Didier Reynders (à gauche), Président du Groupe des Dix, Pedro Solbes Mira, Commissaire européen pour les affaires économiques et monétaires.

Communiqué du Groupe des Vingt-Quatre . . .

Le resserrement mondial du crédit préoccupe les pays en développement

Voici le texte du communiqué du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement, paru le 27 septembre à Washington.

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur soixante-huitième réunion à Washington le 27 septembre 2002, sous la présidence de M. Mallam Adamu Ciroma, Ministre des finances du Nigéria, assisté de M. Fuad Siniora, Ministre des finances du Liban, Premier Vice-Président, et de M. Ewart Williams, Gouverneur de la Banque centrale de Trinité-et-Tobago, Second Vice-Président. La réunion des ministres a été précédée le 26 septembre 2002 de la quatre-vingtième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, qui était présidée par M^{me} Thelma A. Iremiren (Nigéria).

Perspectives de l'économie mondiale

Les ministres notent que les perspectives de l'économie mondiale se sont détériorées depuis leur dernière réunion d'avril 2002, et que les risques qui pèsent sur la vigueur et la viabilité de la reprise de l'activité se sont considérablement accrus. Ils se déclarent préoccupés par l'atonie de la demande intérieure des principaux pays industrialisés, la persistance des pressions déflationnistes au Japon et l'éventualité de leur propagation à d'autres pays. Le repli continu des marchés boursiers et l'effritement de la confiance des investisseurs sur les marchés de capitaux internationaux ont exercé un effet de contraction sur les conditions de financement dans les économies émergentes et intensifié les risques de raréfaction du crédit à l'échelle mondiale. Les pays en développement ont réalisé des progrès notables vers la réforme de leurs économies et adopté des politiques saines et axées sur la croissance. Les ministres s'inquiètent toutefois de la lenteur des solutions aux conflits dans plusieurs pays, des conséquences de la baisse des prix des produits de base, et des ravages causés par la sécheresse et la maladie dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne. En outre, contrairement aux attentes, les difficultés persistantes de l'Argentine se sont propagées aux pays voisins ainsi qu'à d'autres économies. Le marché pétrolier est de plus en plus instable en raison des craintes d'une aggravation de la situation sécuritaire au Moyen-Orient, malgré les efforts que déploie l'OPEP pour maintenir la stabilité des prix.

Les ministres attirent l'attention sur l'impact, particulièrement négatif pour la confiance, du repli général des cours sur les marchés d'actions, face aux préoccupations engendrées par les problèmes de gouvernement d'entreprise, qui pourraient avoir de vastes implications pour les perspectives de croissance dans le monde. Les ministres demandent que des mesures promptes et décisives soient prises aux États-Unis, no-

tamment avec l'application et l'exécution de la législation applicable au gouvernement d'entreprise, afin de restaurer la confiance des investisseurs. Ils appellent aussi à la poursuite de l'assouplissement des conditions monétaires si la reprise encore fragile ne gagne pas de terrain. Les ministres lancent un appel en faveur de réformes structurelles orientées sur la croissance dans la zone euro et préconisent une interprétation plus souple des contraintes budgétaires imposées par le Pacte de stabilité et de croissance. Il ne faut pas qu'un souci excessif de maîtriser l'inflation mette en péril la reprise hésitante dans la zone euro. Au Japon, la politique monétaire doit venir à l'appui de la relance, et il convient d'accélérer le rythme des réformes structurelles, en particulier dans le secteur bancaire.

Les ministres sont particulièrement préoccupés par le grave resserrement des conditions du financement dans les pays à marché émergent, qui ont contribué à aggraver la situation économique, en particulier dans plusieurs pays d'Amérique latine. Bien que les difficultés actuelles dans certains pays résultent en partie des vulnérabilités économiques sous-jacentes, les ministres attirent l'attention sur les risques que posent l'instabilité des mouvements de capitaux et des taux de change des principales devises. Ils réclament une amélioration de la coopération internationale pour remédier à cette instabilité et atténuer leurs répercussions négatives.

Les ministres réitérent leur profonde préoccupation devant la perte de vies humaines et la situation catastrophique dans les territoires palestiniens. Ils déplorent vivement la récente aggravation de la situation et la destruction continue des biens d'équipement et des infrastructures fournis par la communauté internationale, et notamment la Banque mondiale, à l'Autorité et au peuple palestiniens. Ils notent que les ramifications de cette situation dramatique sont très vastes sur le plan humain et économique pour le peuple palestinien, et pour l'ensemble de la région en général. Ils lancent un appel à la Banque mondiale et à la communauté internationale pour qu'elles redoublent d'efforts afin d'apporter au



Mallam Adamu Ciroma, Président du Groupe des Vingt-Quatre, pendant la conférence de presse.



Fuad Siniora, Ministre des finances du Liban.

peuple palestinien l'aide humanitaire dont il a impérativement besoin et de l'aider à reconstruire les infrastructures et les institutions.

Commerce

Les ministres prennent note de la baisse continue des prix des produits de base et de la persistance des pratiques protectionnistes dans les pays industrialisés, notamment dans les domaines des textiles et des vêtements, de l'agriculture (y compris les subventions agricoles) et de l'acier, ainsi que du recours excessif aux mesures antidumping face aux concurrents plus compétitifs, ce qui accentue les difficultés auxquelles se heurtent de nombreux pays en développement face à la stagnation de l'économie mondiale. Le coût élevé des restrictions à la liberté des échanges pour l'économie mondiale — en particulier pour les pays en développement — et les avantages tirés de leur élimination font qu'il est urgent d'agir dans ces domaines. Les ministres se félicitent des travaux du FMI, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce

sur les avantages que peut procurer aux pays en développement un élargissement de l'accès aux marchés pour leurs exportations. La protection du marché des économies avancées a un coût élevé pour leurs propres consommateurs et contribue dans une grande mesure à perpétuer la pauvreté dans les pays en développement.

À cet égard, les ministres engagent instamment les pays industrialisés à libéraliser les échanges dans les domaines qui revêtent une importance particulière pour les pays en développement, ce qui contribuerait pour beaucoup à la réalisation des ODM. En outre, il est impérieux de durcir les règles régissant le recours aux procédures commerciales correctives, comme les mesures antidumping et compensatoires, ainsi que de lutter contre la prolifération des normes et des règlements qui entravent les exportations des pays en développement. Les ministres conviennent que les pays en développement eux-mêmes tireront profit de la libéralisation de leur propre régime de commerce si cette libéralisation est bien échelonnée dans le cadre d'un programme de développement global. Les ministres expriment leur espoir de voir aboutir rapidement le cycle de négociations commerciales récemment lancé à Doha, et demandent de nouveau aux institutions de Bretton Woods d'aider à renforcer les capacités des pays en développement en ce qui concerne la négociation, l'application et le suivi des accords commerciaux.

Prévention et résolution des crises

Les ministres prennent note des actions menées par le FMI pour recentrer et améliorer qualitativement sa surveillance bilatérale et multilatérale. Ils notent que l'efficacité de la surveillance du FMI en matière de prévention des crises est fonction de l'aptitude du FMI à influencer sur les politiques de ses pays membres, notamment des principales économies.

Les ministres souscrivent de manière générale à la série de mesures à l'étude pour accroître la capacité du FMI à réagir aux crises, et notamment la clarification des conditions d'accès important à ses ressources financières, en particulier face aux perturbations du compte de capital, et de la politique de crédit aux pays en situation d'arriérés à l'intention des créanciers privés. Les ministres prennent acte des entretiens en cours sur le mécanisme de restructuration de la dette souveraine. Ils réaffirment leur préférence pour des démarches volontaires, spécifiques à chaque pays et compatibles avec les règles du marché en matière de restructuration de cette nature. Les ministres restent ouverts aux récentes propositions visant à incorporer des clauses d'action collective dans les contrats obligataires, encore qu'ils demeurent sceptiques sur celles qui entraîneraient un amendement des Statuts du FMI. Ils notent que toute proposition doit être conçue de manière à ne pas entraver le volume et les conditions d'accès des pays en développement aux marchés financiers.

Les ministres se déclarent gravement préoccupés par le fait que l'Argentine entame — fait sans précédent — sa cinquième année de récession sur fond de chômage approchant 22 %. Ils louent le gouvernement argentin pour sa bonne gestion macroéconomique ces derniers mois. Les ministres réaffirment qu'il importe d'aider rapidement l'Argentine à regagner la confiance des marchés et à conforter les signes récents d'une réduction de la volatilité des marchés et de redémarrage de l'activité économique. Ils préconisent la conclusion rapide des négociations sur un programme économique viable qui pourra être soutenu par les ressources financières du FMI, signalant qu'un tel programme doit promouvoir une promptre reprise de l'activité.

Mise en oeuvre du processus de Monterrey

Les ministres se félicitent de l'importance accordée à l'éthique de responsabilité des donateurs et des institutions multilatérales, et des responsabilités mutuelles des pays bénéficiaires, comme convenu à Monterrey et à Johannesburg, et à l'exemple du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les ministres préconisent instamment d'intégrer les accords de Monterrey et de Johannesburg aux programmes de travail des institutions de Bretton Woods, et ils encouragent la collaboration avec les Nations Unies, afin de suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de développement du Millénaire (ODM). Ils prennent également note des propositions présentées à Johannesburg, qui appellent un examen de la viabilité de la dette des pays à revenu intermédiaire lourdement endettés.



Maryam Taazimi, expert du Bureau des organisations et institutions internationales du Ministère iranien des affaires économiques et des finances, et Mohsen Nourbakhsh, Gouverneur de la Banque centrale de la République islamique d'Iran.

Les ministres déplorent la lenteur de la matérialisation des engagements annoncés par les pays industrialisés d'accroître l'aide publique au développement (APD), constatant que les subventions agricoles des pays de l'OCDE sont plus de six fois supérieures au total de l'APD. Ils invitent instamment les pays industrialisés à accroître le niveau de leur aide au développement pour la faire passer de la moyenne actuelle de 0,22 % du PNB à 0,7 % du PNB, de manière à atteindre les objectifs du développement, et en particulier celui qui consiste à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015.

Aide aux pays à faible revenu

Initiative en faveur des PPTE. Tout en notant avec satisfaction les progrès qui continuent d'être accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative PPTE, les ministres réaffirment qu'ils sont déçus de constater que seuls 6 des 38 pays admissibles sont parvenus au point d'achèvement et que certains créanciers n'ont pas tout à fait adhéré au processus. La mobilisation de fonds additionnels sera nécessaire pour l'allègement des dettes entre PPTE. Les ministres notent avec préoccupation que, sous l'effet de facteurs échappant dans une large mesure à leur contrôle, à savoir des hypothèses trop ambitieuses pour les exportations et la croissance, la baisse des cours des produits de base et le ralentissement de l'activité mondiale, bien des PPTE risquent d'afficher, au point d'achèvement, un ratio d'endettement dépassant le seuil fixé dans le cadre de l'initiative PPTE. À cet égard, les ministres soulignent la nécessité de mobiliser un surcroît de ressources pour fournir un allègement de la dette supplémentaire, ainsi que de rationaliser les conditions d'allègement de la dette et d'établir des projections plus réalistes à cet égard. Ils notent avec satisfaction l'extension de la clause de caducité automatique et encouragent une action rapide avec les autorités des pays qui n'ont pas encore bénéficié d'un allègement de la dette, y compris les pays ayant des arriérés persistants, afin de les aider à parvenir au point de décision. Les ministres soulignent qu'il importe de surveiller la viabilité de la dette à long terme après le point d'achèvement. En outre, il convient d'examiner les récentes propositions visant à sortir l'allègement de la dette du cadre de l'initiative PPTE — notamment de lier l'allègement de la dette aux objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) et de le recentrer sur le service, et non sur l'encours, de la dette. Les ministres prennent note avec préoccupation du large déficit de financement du fonds fiduciaire PPTE et appellent à de rapides contributions des donateurs pour assurer la participation des créanciers régionaux et sous-régionaux à l'initiative.

Stratégies pour la réduction de la pauvreté. Les ministres se félicitent des progrès réalisés dans l'application des stratégies pour la réduction de la pauvreté et soulignent qu'il importe de faire de ces stratégies l'instrument de réalisation des ODM. Cependant, le processus des stratégies pour la réduction de la pauvreté se heurte à plusieurs obstacles — tant au niveau de la pré-

paration que de l'application des documents. Les ministres appellent de nouveau toutes les parties prenantes à mettre en place un cadre d'action approprié pour relever les principaux défis : assurer que, dans chaque pays, tous les intéressés participent au développement et au suivi des stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté; aligner tout à fait les stratégies et l'aide des bailleurs de fonds sur les priorités et les cycles d'exécution du budget des pays bénéficiaires; examiner divers scénarios macroéconomiques et possibilités d'action, ainsi que des plans pour imprévus en cas de chocs

exogènes; améliorer la qualité des données et les diagnostics de pauvreté dans de nombreux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP); et améliorer le suivi des stratégies de réduction de la pauvreté et en accroître l'efficacité. Les ministres soulignent que, pour assurer une internalisation

plus poussée du processus, alléger les contraintes de capacité et améliorer la qualité des DSRP, il est nécessaire de mieux harmoniser et d'accroître les efforts d'assistance technique et de renforcer la coordination des opérations des bailleurs de fonds et des organismes internationaux. Le calendrier d'exécution des DSRP doit être souple et tenir pleinement compte des circonstances propres à chaque pays.

Pays sortant d'un conflit. Les ministres prennent note des défis exceptionnels auxquels doivent faire face les pays sortant d'un conflit. Ils appellent de nouveau à faire preuve de la plus grande souplesse pour aider ces pays à parvenir au point de décision, ainsi qu'à continuer de s'engager de manière constructive dans ces pays. Ils apprécient les contributions apportées par un certain nombre de pays pour financer l'aide d'urgence du FMI aux pays sortant d'un conflit, et encouragent les autres pays membres à prendre un engagement en ce sens.

IDA. Les ministres se réjouissent de l'achèvement des négociations en vue de la reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-13), dont l'objet est de fournir des financements extérieurs multilatéraux à des conditions concessionnelles aux pays à faible revenu, ainsi que du compromis dégagé sur une composante don destinée à certaines fins. Ils notent que 55 % seulement du montant de la reconstitution de 23 milliards de dollars seront financés par de nouvelles contributions des bailleurs de fonds bilatéraux.

Famine en Afrique. Les ministres notent avec préoccupation la famine qui sévit en Afrique orientale et australe du fait de la sécheresse. Ils se réjouissent de



Jorge Madcur (à gauche), Sous-Secrétaire des finances de l'Argentine, et Mohamed Terbèche, Ministre des finances de l'Algérie.

l'aide internationale qui a été accordée jusqu'à présent et engagent vivement la communauté internationale à être prête à offrir une assistance supplémentaire si nécessaire. En outre, les ministres demandent instamment à la Banque mondiale et au FMI d'accorder rapidement des dons ou des ressources à des conditions très concessionnelles pour assurer que, là où une aide humanitaire n'est pas disponible, les populations touchées ne meurent pas de faim par manque de ressources financières.

Éducation pour tous. Les ministres prennent note avec intérêt de la mise en œuvre accélérée du programme «Éducation pour tous» et appellent la communauté des donateurs à fournir l'appui adéquat et flexible qui est nécessaire pour soutenir cette initiative.

Quotes-parts, gouvernance et DTS

Les ministres prennent note de la baisse du volume des ressources du FMI par rapport à la production mondiale, aux échanges et aux mouvements de capitaux et réaffirment qu'il importe que les discussions actuelles au sujet de la douzième révision générale des quotes-parts aboutissent à une augmentation substantielle des ressources financières du FMI afin de renforcer le rôle de celui-ci dans la prévention et la résolution des crises. Les ministres sont d'avis que le réexamen des formules

servant à calculer les quotes-parts des pays membres devrait permettre d'éliminer l'actuelle distorsion qui est à l'origine de la sous-estimation de la taille des économies des pays en développement. Ils estiment que la répartition des quotes-parts doit refléter la situation économique relative des pays membres ainsi que l'évolution récente de l'économie mondiale. Ils soulignent en outre que, comme les quotes-parts sont à peu près 36 fois supérieures à leur niveau de 1944 alors que les voix de base par pays membre sont restées inchangées depuis lors, il y a lieu d'accroître sensiblement le nombre de ces dernières. Il convient de renforcer la participation des pays en développement — en particulier des pays d'Afrique subsaharienne — dans la structure de prise de décision des institutions de Bretton Woods. Les ministres appellent de nouveau à une allocation générale de DTS, qui aiderait à alléger les pressions exercées par le resserrement de l'accès des pays en développement aux marchés de capitaux privés et faciliterait le redressement de l'économie mondiale. En outre, ils engagent instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier promptement l'allocation spéciale de DTS à caractère exceptionnel conformément au quatrième amendement des Statuts du FMI.

Les ministres prennent note avec intérêt de la publication du premier rapport du Bureau d'évaluation in-

En anglais sur le site www.imf.org

Notes d'information

- 02/96 : Le FMI achève la revue de l'accord FRPC et approuve un décaissement de 21 millions de dollars en faveur du Cameroun, 18 septembre
- 02/97 : Le FMI achève la revue de l'accord FRPC et approuve un décaissement de 25 millions de dollars en faveur de la Sierra Leone, 19 septembre
- 02/98 : Le FMI achève la revue de l'accord FRPC et approuve un décaissement de 4,6 millions de dollars en faveur du Lesotho, 20 septembre
- 02/99 : Le FMI achève la revue de l'accord FRPC et approuve un décaissement de 14 millions de dollars en faveur de l'Éthiopie, 24 septembre
- 02/100 : Le Directeur général du FMI, Horst Köhler, rencontre Álvaro Uribe, Président de la Colombie, 25 septembre
- 02/101 : Le FMI achève les première et deuxième revues de l'accord FRPC en faveur de l'Arménie et approuve la demande de dérogation aux critères de réalisation, 30 septembre
- 02/102 : Le FMI lance un site Internet consacré à l'investissement direct étranger, 2 octobre

Communiqués de presse

- 02/41 : Le FMI approuve un accord triennal FRPC d'un montant de 17,8 millions de dollars en faveur de l'Ouganda, 13 septembre (corrigé le 17 septembre)
- 02/42 : Le FMI approuve un crédit triennal FRPC en faveur du Guyana, 13 septembre
- 02/43 : Le Conseil d'administration approuve de nouvelles directives concernant la conditionnalité, 26 septembre

- 02/45 : Communiqué du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI, 28 septembre (voir page 298)
- 02/46 : Le FMI et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique signent le protocole d'accord entre les deux institutions, 28 septembre
- 02/47 : Le FMI nomme David Burton à la tête du Département Asie et Pacifique, 30 septembre (voir page 308)

Notes d'information au public

- 02/103 : Le FMI conclut les consultations au titre de l'article IV avec l'Australie, 18 septembre
- 02/104 : Le FMI conclut les consultations au titre de l'article IV avec le Rwanda, 20 septembre
- 02/105 : Le Conseil d'administration du FMI examine des points supplémentaires concernant la douzième révision générale des quotes-parts, 20 septembre
- 02/106 : Le Conseil d'administration du FMI examine les caractéristiques éventuelles d'un nouveau mécanisme de restructuration de la dette souveraine, 24 septembre
- 02/107 : Le Conseil d'administration du FMI examine le critère de bonne foi dans le cadre de la politique de prêts aux pays ayant des arriérés envers les créanciers privés, 24 septembre
- 02/108 : Le FMI conclut les consultations au titre de l'article IV avec la République islamique d'Iran, 26 septembre
- 02/109 : Le FMI conclut les consultations au titre de l'article IV avec le Mexique, 26 septembre

dépendant du FMI sur l'utilisation prolongée des ressources de l'institution et examineront soigneusement ses recommandations.

Conditionnalité

Les ministres se félicitent de la révision récente des directives sur la conditionnalité du FMI et des travaux en cours à la Banque mondiale, qui devraient contribuer à renforcer l'internalisation des programmes de réforme et rationaliser la conditionnalité. Ils notent qu'il faut encore améliorer la collaboration du FMI et de la Banque mondiale en ce qui concerne la conception et la conditionnalité des programmes, afin de réduire le degré de chevauchement et d'éviter la conditionnalité croisée, ainsi que d'assurer la bonne application du concept de chef de file. Les progrès réalisés sur le plan de la collaboration et de l'application de la conditionnalité doivent être constamment évalués, compte tenu des opinions recueillies auprès des autorités nationales et autres parties prenantes.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Les ministres se félicitent des progrès réalisés par le FMI et la Banque mondiale dans l'intensification de l'effort international de lutte contre le blanchiment

de capitaux et le financement du terrorisme afin de réduire l'usage abusif du système financier international. En assumant leurs rôles respectifs, les deux institutions doivent veiller à la primauté de l'esprit de coopération qui caractérise leur interaction avec les pays membres. Les ministres réaffirment que le rôle des institutions de Bretton Woods doit correspondre à leur mission et à leurs principaux domaines de compétence, et qu'elles ne doivent pas s'occuper de l'application de la loi. Les ministres soulignent qu'il importe de traiter des répercussions de cet effort sur les ressources des institutions financières internationales et les besoins des pays membres en assistance technique de manière à éviter de réduire l'efficacité des institutions dans d'autres domaines. S'ils notent les progrès limités qui ont été accomplis dans les consultations avec le Groupe d'action financière (GAFI), les ministres regrettent que celui-ci n'ait pas encore totalement aboli son processus des pays et territoires non coopératifs (PTNC), puisqu'il continue de publier sa liste de PTNC, dans laquelle de nombreux pays pensent qu'ils ont été inclus à tort.

Les ministres du Groupe des Vingt-Quatre tiendront leur prochaine réunion le vendredi 11 avril 2003 à Washington. ■

Discours

«The Nordic Banking Crisis from an International Perspective,» Stefan Ingves, Directeur du Département de la monnaie et des changes du FMI, séminaire sur les crises financières, Oslo, Norvège, 11 septembre

«Investing in Better Globalization,» Horst Köhler, Directeur général du FMI, Council on Foreign Relations, Washington, 19 septembre

«Supporting Globalization,» Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, 2002 Eisenhower National Security Conference on National Security for the Twenty-First Century

Déclaration liminaire pour une conférence de presse sur le commerce international, Kenneth Rogoff, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI, Washington, 27 septembre

Discours de Horst Köhler, Président du Conseil d'administration et Directeur général du FMI, devant le Conseil des gouverneurs du FMI, Washington, 29 septembre (voir page 292)

Discours de clôture de Horst Köhler devant le Conseil des gouverneurs du FMI, 29 septembre

Transcriptions

Conférence de presse sur le *Rapport annuel* du FMI, Anne Krueger et Michael G. Kuhn, Trésorier adjoint, 17 septembre

Forum économique du FMI, «Governing the IMF,» 17 septembre

Conférence de presse sur les chapitres analytiques du FMI, Kenneth Rogoff et Tamim Bayoumi, Chef de la Division des études économiques internationales, Département des études du FMI, 18 septembre

Conférence de presse du FMI sur l'Amérique latine, 23 septembre

Point de presse sur les *Perspectives de l'économie mondiale*, Kenneth Rogoff, 25 septembre (voir page 318)

Conférence de presse de Horst Köhler à l'Assemblée annuelle 2002 du FMI et de la Banque mondiale, 26 septembre

Conférence de presse du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement, 27 septembre

Conférence de presse de Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni et Président du CMFI, et Horst Köhler, 28 septembre (voir page 301)

Conférence de presse des ministres africains, 28 septembre (voir page 307)

Communiqués

Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement, 27 septembre (voir page 311)

Ministres et gouverneurs du Groupe des Dix, 27 septembre (voir page 310)

Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs, 28 septembre (voir page 298)

Comité du développement, 28 septembre (voir page 304)

Publications récentes
IMF Working Papers (documents de travail, 10 dollars)

- 02/134: *Regional Labor Market Disparities in Belgium*, Marcello Esteveao
- 02/135: *Changes in the Structure of Earnings During the Polish Transition*, Michael Keane and Eswar S. Prasad
- 02/136: *Indonesia: Managing Decentralization*, S.E. Ahmad and Ali M. Mansoor
- 02/137: *Central Bank Financial Strength, Transparency, and Policy Credibility*, Peter Stella
- 02/138: *Liberalization of Trade in Financial Services and Financial Sector Stability (Analytical Approach)*, Alexi P. Kireyev
- 02/139: *Liberalization of Trade in Financial Services and Financial Sector Stability (Empirical Approach)*, Alexi P. Kireyev
- 02/140: *Issues in Domestic Petroleum Pricing in Oil-Producing Countries*, Sanjeev Gupta, Benedict J. Clements, Kevin T. Fletcher, and Gabriela Inchauste
- 02/141: *Liability Dollarization and the Bank Balance Sheet Channel*, Woon Gyu Choi and David Cook
- 02/142: *Fiscal Consequences of Armed Conflict and Terrorism in Low- and Middle-Income Countries*, Sangeev Gupta, Benedict J. Clements, Rena Bhattacharya, and Shamit Chakravarti
- 02/143: *Wage Centralization, Union Bargaining, and Macroeconomic Performance*, James E. McHugh
- 02/144: *Spreading Currency Crises: The Role of Economic Interdependence*, Wolfram Berger and Helmut Wagner
- 02/145: *International Financial Integration and Economic Growth*, Hali Edison, Ross Levine, Luca A. Ricci, and Torsten M. Sløk
- 02/146: *Determinants of Commercial Bank Performance in Transition: An Application of Data Envelopment Analysis*, Vlad Manole
- 02/147: *The Rise in Comovement Across National Stock Markets: Market Integration or Global Bubble?* Robin J. Brooks and Marco Del Negro
- 02/148: *Trade and Integration in the Caribbean*, Philippe Egoume Bossogo and Chandima Mendis
- 02/149: *Sovereign Defaults: The Role of Volatility*, Luis A. Catao and Bennett W. Sutton
- 02/150: *Are Mexican Business Cycles Asymmetrical?* Andre O. Santos
- 02/151: *Wage Moderation in France*, Marcello Esteveao and Nigar Nargis
- 02/152: *Corporate Performance and Governance in Malaysia*, Yougesh Khatri, Luc Leruth, and Jenifer Piesse

IMF Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 dollars)

- 02/192: Niger: Third Review Under PRGF and Requests for Modification and Waiver of Performance Criteria
- 02/193: India: Selected Issues and Statistical Appendix
- 02/194: Romania: First and Second Reviews Under the Stand-By Arrangement, Request for Waivers, and Modification of Performance Criterion
- 02/195: Thailand: Selected Issues and Statistical Appendix
- 02/196: Malawi: Use of IMF Resources—Request for Emergency Assistance
- 02/197: Jamaica: 2002 Article IV Consultation and a New Staff-Monitored Program
- 02/198: Slovak Republic: Financial System Stability Assessment, including Reports on the Observance of Standards and Codes
- 02/199: Sri Lanka: 2002 Article IV Consultation and Final Review Under the Stand-By Arrangement
- 02/200: Mexico: Report on the Observance of Standards and Codes—Fiscal Transparency Module
- 02/201: Australia: 2002 Article IV Consultation
- 02/202: Namibia: Report on the Observance of Standards and Codes—Data Module
- 02/203: Central African Economic and Monetary Community—Paper on Recent Developments and Regional Policy Issues
- 02/204: Rwanda: 2002 Article IV Consultation and Requests for a New PRGF and for Additional Interim Assistance Under the Enhanced HIPC Initiative
- 02/205: Nepal: 2002 Article IV Consultation
- 02/206: Nepal: Selected Issues and Statistical Appendix
- 02/207: Lao People's Democratic Republic: Selected Issues and Statistical Appendix
- 02/208: Sri Lanka: Selected Issues and Statistical Appendix
- 02/209: Slovak Republic: 2002 Article IV Consultation
- 02/210: Slovak Republic: Selected Issues and Statistical Appendix
- 02/211: Islamic Republic of Iran: 2002 Article IV Consultation

Divers

- Global Financial Stability Report* (42 dollars; enseignants et étudiants : 35 dollars)
- Considering the IMF's Perspective on a "Sound Fiscal Policy,"* Peter S. Heller (Policy Discussion Paper No. 02/08)
- The Role of Monthly Economic Statistical Bulletins*, Claudia H. Dziobek and Mei Jin (Policy Discussion Paper No. 02/9)
- Corporate Sector Restructuring: The Role of Government in Times of Crisis*, Mark R. Stone (Economic Issues No. 31)

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org. Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Rapport du Bureau d'évaluation indépendant . . .

Utilisation prolongée des ressources du FMI

Le Bureau d'évaluation indépendant du FMI (BEI), dans son premier rapport, conclut que l'utilisation prolongée des ressources du FMI, qui provient fréquemment d'un manque d'efficacité des programmes, peut gêner l'élaboration des politiques dans les pays emprunteurs et affaiblir la crédibilité du FMI. Le rapport recommande que le FMI adopte une définition officielle de l'utilisation prolongée de ses ressources, apporte son concours financier de façon plus sélective et élabore des stratégies de désengagement explicites. Le Conseil d'administration a accueilli le rapport avec vif intérêt et souscrit à l'orientation générale de ses analyses. La direction du FMI a décidé de mettre en place un groupe de travail chargé d'établir les priorités dans l'application des recommandations et de définir une stratégie de mise en oeuvre. On trouvera ci-après des extraits du communiqué de presse n° 02/01 du BEI sur le rapport. Le texte intégral du rapport, qui comprend le résumé de son examen par le Conseil d'administration, peut être consulté sur le site du BEI (www.imf.org/np/ieo/2002/pu/index.htm).

L'utilisation prolongée des ressources du FMI a considérablement augmenté ces vingt dernières années — elle concerne un tiers des utilisateurs actuels. Le rapport fait observer que cette augmentation tient en partie à des décisions délibérées par lesquelles la communauté internationale a chargé le FMI d'aider les pays à faible revenu aux prises avec de profondes difficultés de balance des paiements, mais que l'utilisation prolongée est aussi importante parmi les utilisateurs des ressources générales de l'institution.

Pourquoi l'utilisation prolongée augmente-t-elle?

L'augmentation de l'utilisation prolongée des ressources est due à trois ensembles de facteurs, dont certains reflètent des déficiences dans la formulation ou la mise en oeuvre des politiques du FMI.

- **Facteurs propres au pays.** Les utilisateurs prolongés sont des pays qui, lorsqu'ils se sont adressés pour la première fois au FMI, étaient aux prises avec des difficultés économiques vastes et tenaces. Ces difficultés étant rarement surmontables à l'horizon — à court terme ou moyen terme — d'un accord du FMI, il s'ensuit une utilisation prolongée des ressources.

- **Facteurs institutionnels, tant systémiques qu'internes au FMI.** La décision par la communauté internationale d'élargir la mission du FMI pour inclure l'assistance aux pays en développement à faible revenu aux prises avec de profonds déséquilibres structurels de la balance des paiements est une raison de l'augmentation de l'utilisation prolongée. Sans doute les circonstances justifiaient-elles cette décision dont les conséquences pour la conception du programme et le calendrier ap-

propriété de la participation du FMI ont assez longtemps été mal discernées. Le fait que les accords de prêt du FMI s'apparentent à un «sceau d'approbation» — ouvrant l'accès à de nombreuses autres sources de financement, y compris les restructurations de la dette — contribue aussi à l'utilisation prolongée des ressources. Il s'ensuit une opacité croissante de la frontière entre les activités de prêt et la surveillance, au détriment de cette dernière.

- **Facteurs liés aux programmes.** Des déficiences de la conception et de la mise en oeuvre des programmes peuvent installer dans la

durée des problèmes de balance des paiements, et donc encourager une utilisation prolongée des ressources. Les défauts de conception que l'étude désigne en particulier sont notamment un optimisme excessif des projections macroéconomiques, des priorités pas assez bien établies et parfois une mauvaise conception de la conditionnalité, ainsi qu'une sous-estimation de l'importance de l'internalisation et des contraintes de capacités.

Quand l'utilisation prolongée est-elle un problème?

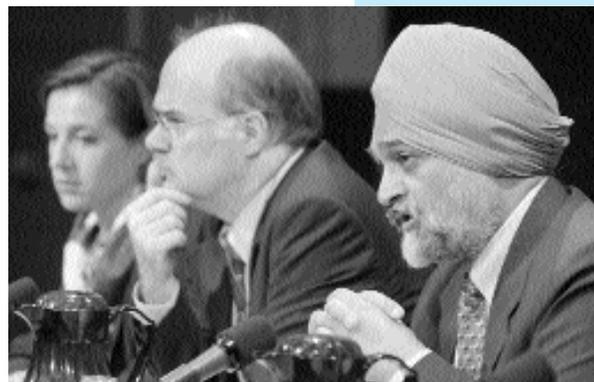
Même si l'utilisation prolongée des ressources peut être justifiée dans certains cas, elle peut avoir, tant pour les utilisateurs que pour le FMI, des conséquences dont l'importance n'a pas été suffisamment appréciée. Elle risque de donner au FMI un rôle excessif dans la formulation des politiques, susceptible de gêner le développement de processus solides d'élaboration de politiques émanant des pays eux-mêmes. De surcroît, dans certains cas, l'attente d'un appui financier ininterrompu du FMI a sans doute dissuadé le pays de prendre des mesures décisives face à des problèmes d'ajustement à long terme.

En ce qui concerne les conséquences négatives pour le FMI, l'impact financier direct a jusqu'à présent été limité, mais le phénomène ralentit manifestement la rotation des ressources de l'institution. Selon certains indices, l'utilisation prolongée affaiblit aussi la crédibilité du «sceau d'approbation» que constitue l'appui du FMI.

Recommandations

Le rapport conclut par une série de recommandations précises :

- Le Conseil d'administration devrait adopter une définition explicite de l'utilisation prolongée des ressources en vue d'assurer le déclenchement automa-



Montek Singh Ahluwalia, Directeur du Bureau d'évaluation indépendant, David Goldsbrough, et Isabelle Mateos y Lago, à la conférence de presse du premier rapport de la BEI.

tique de procédures destinées à éviter ce phénomène. Le FMI devrait par ailleurs être plus enclin à s'abstenir d'appuyer des programmes dont les chances de succès sont faibles. Il devrait aussi définir des stratégies de désengagement plus explicites pour les cas d'utilisation prolongée des ressources.

- Le FMI devrait chercher à moins s'en remettre aux accords de prêt comme moyens d'ouvrir la voie aux autres sources de financement, en offrant à la communauté internationale un plus vaste ensemble d'instruments, notamment la surveillance renforcée, par lesquels il peut signifier son *nihil obstat* aux donateurs et aux créanciers.
- Afin de renforcer la conception et la mise en oeuvre des programmes grâce à une meilleure internalisation, le FMI devrait s'orienter vers une situation dans laquelle les autorités auraient normalement la responsabilité initiale de proposer un programme de réforme qui constituerait le point de départ des négociations.
- Les programmes devraient être plus sélectifs dans leur contenu en mettant davantage l'accent sur

les principales réformes institutionnelles et sur l'évaluation et le renforcement des capacités d'exécution.

- Il conviendrait de renforcer la gouvernance interne du FMI au moyen d'évaluations *ex post* plus systématiques des programmes et en élargissant les possibilités de prendre du recul et de reconsidérer la stratégie globale, notamment par un renforcement de la surveillance, dans les cas d'utilisation prolongée des ressources.

À la réunion du Conseil tenue le 20 septembre, les administrateurs ont généralement approuvé les analyses et recommandations du rapport, notant que certaines initiatives récentes, comme la révision des principes de la conditionnalité, étaient déjà orientées dans la même direction. Ils ont favorablement accueilli la décision, prise par la direction, d'établir un groupe de travail chargé d'étudier les conséquences des recommandations du BEI pour les politiques et activités du FMI. Le groupe de travail présentera au Conseil, au début de l'année prochaine, un rapport assorti de projets précis à mettre en oeuvre. ■

Perspectives de l'économie mondiale . . . La reprise s'annonce lente

L'économie mondiale devrait se redresser légèrement en 2003, annonce Kenneth Rogoff, Conseiller économique du FMI et Directeur du Département des études, le 25 septembre lors d'une conférence de presse marquant la parution de l'édition de septembre 2002 des Perspectives de l'économie mondiale. «Globalement, nous sommes d'un optimisme prudent quant à la reprise mondiale, mais nous sommes avant tout prudents», déclare M. Rogoff.

aux 2,2 % atteints en 2001, grâce aux effets de la relance monétaire qui resteront vigoureux et à la poursuite du redressement des stocks. Les données continuent en outre d'étayer l'idée selon laquelle l'essor de la productivité dû à la révolution technologique est bien réel, malgré la lenteur de la reprise.

Le volume du commerce mondial est resté étale en 2001 et sa croissance devrait être de 2,1 % seulement en 2002, ce qui représente un ralentissement de l'intégration économique mondiale. Mais les perspectives sont meilleures pour 2003, où l'expansion des échanges devrait retrouver un rythme plus normal de 6,1 %.

L'inflation dans les pays industrialisés s'établirait à 1,4 % en 2002 — le taux le plus bas des temps modernes — et à 1,7 % en 2003. En tenant compte de plusieurs facteurs techniques, «c'est pratiquement l'équivalent moral d'une inflation nulle», déclare M. Rogoff. Mais, paraphrasant le grand romancier américain Mark Twain, il observe que «les rumeurs concernant la mort de l'inflation sont fortement exagérées et les banques centrales doivent rester vigilantes face à la possibilité d'une lente et régulière remontée de l'inflation dans les années à venir». Dans les pays en développement, l'inflation devrait atteindre 5,6 % en 2002 et 6 % en 2003, soit des taux également assez faibles en regard des tendances des récentes décennies.

Il est prévu que la croissance aux États-Unis atteindra 2,2 % en 2002 et 2,6 % en 2003, ce dernier chiffre étant le point bas des attentes du marché. Selon M. Rogoff, ces projections s'expliquent par l'état d'esprit pessimiste des consommateurs, la forte baisse des cours des actions, l'incertitude politique au Moyen-Orient et les signes encore timides d'un redressement de l'investissement fixe des entreprises.

Forte chute des cours sur les marchés d'actions



¹10-14 septembre 2001 = 100; monnaie nationale.

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2002.

Le FMI prévoit une croissance mondiale de 2,8 % en 2002 — sans changement par rapport aux projections d'avril — les résultats meilleurs que prévus de certains grands pays au premier trimestre étant neutralisés par une détérioration ultérieure. Pour 2003, il a abaissé sa prévision de $\frac{3}{10}$ de point pour la ramener à 3,7 %, en raison d'une nouvelle chute des marchés d'actions mondiaux (voir le graphique ci-contre), d'une plus grande aversion des investisseurs pour le risque, d'un fléchissement des indicateurs de l'activité économique ces derniers mois, de nouvelles turbulences dans certaines parties d'Amérique latine et de l'incertitude géopolitique accrue.

M. Rogoff met ces chiffres en perspective en notant que les 3,7 % prévus sont largement supérieurs

Dans la zone euro, la croissance devrait être de 0,9 % en 2002 et de 2,3 % en 2003. Dans l'immédiat, le souci principal est la demande intérieure, trop faible pour alimenter la reprise. Le potentiel de croissance est énorme en Europe : ce n'est que depuis 1995 que la croissance de la productivité est plus forte aux États-Unis qu'en Europe. Mais, souligne le rapport, jusqu'à ce que l'Europe assouplisse ses marchés du travail et s'attaque aux conséquences du vieillissement rapide de sa population, son taux de croissance continuera probablement d'être inférieur à celui des États-Unis.

Parmi les grandes économies, c'est au Japon que la croissance est actuellement la plus faible : l'activité devrait se contracter de 0,5 % en 2002 et progresser de 1,1 % en 2003. Le Japon semble émerger de sa troisième récession en dix ans, mais rien ne garantit que la prochaine décennie ne sera pas aussi médiocre si les autorités ne sont pas résolues à restructurer en profondeur les banques et les entreprises, et à prendre des mesures décisives pour mettre fin à une période de déflation sans précédent dans aucun pays industrialisé depuis la deuxième guerre mondiale.

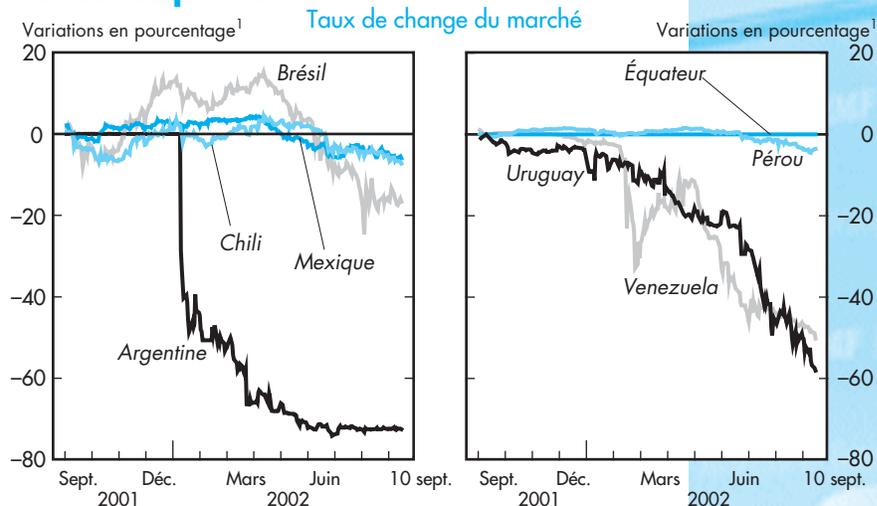
Dans les pays en développement, la croissance devrait remonter à 4,2 % en 2002 et à 5,2 % en 2003. Bien entendu, ces projections dépendent de la poursuite du redressement dans les pays industrialisés. En Amérique latine, les marchés financiers ont été secoués par les événements politiques et un regain d'inquiétude concernant des vulnérabilités macroéconomiques de longue date (voir le graphique ci-contre). La persistance des problèmes économiques de la plupart des pays de la région et de leur vulnérabilité aux crises financières extérieures souligne au moins un élément fondamental : aucun remède miracle ne permettra facilement de réaliser durablement une croissance élevée. Dans le même temps, on ne peut ignorer quelques enseignements essentiels. La mise en place d'institutions solides a un effet positif sur les résultats économiques. Des institutions fragiles exercent un effet inverse. Et l'ouverture aux échanges est importante pour la croissance à long terme.

L'intégration financière est importante aussi, notamment pour appuyer les échanges, mais ce conseil doit être nuancé, avertit M. Rogoff. Il est clair que les investissements directs étrangers et les investissements de portefeuille contribuent à la croissance. Mais les entrées de capitaux — en particulier à court terme — génératrices d'endettement peuvent rendre une économie plus vulnérable à une crise financière. L'expérience des dix dernières années, marquée par des renversements

abrupts des flux de capitaux à court terme, semble indiquer qu'il serait peut-être bon de réviser la définition d'un niveau d'endettement prudent.

M. Rogoff, évoquant les manifestations qui ont marqué l'Assemblée annuelle, souligne que le FMI prend en considération l'idéalisme des manifestants et leur passion pour un monde plus juste et plus équitable. Il note aussi que le FMI partage certaines de leurs idées concernant l'amélioration du processus de mondialisation. Si les manifestants étaient

Détérioration prononcée des taux de change en Amérique latine



¹Depuis le 10 septembre 2001.

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2002.

disposés à nous écouter, déclare-t-il, ils s'apercevraient même peut-être qu'ils partagent certaines de nos idées, par exemple la nécessité de mieux aider les pays à faire face à une charge de la dette intenable. Par ailleurs, M. Rogoff déclare «qu'il faut admettre que ni l'anarchie, ni un retour à l'étatisme et à l'autocratie ne conduisent à la prospérité. L'expérience du siècle dernier devrait sans doute avoir brisé cette illusion. Un excès d'isolationnisme économique et d'intervention de l'État conduit à la pauvreté pour les masses et aux privilèges pour l'élite. Il faut améliorer le processus de mondialisation et en faire profiter un plus grand nombre, mais il ne faut pas l'inverser.»

Interrogé sur les raisons de la forte dépréciation de la monnaie brésilienne, le real, par rapport au dollar, M. Rogoff note que les marchés jugent que les risques sont accrus. La priorité du Brésil à long terme est de réduire la charge de la dette et les autorités doivent mettre l'accent sur l'ajustement budgétaire et les réformes structurelles, y compris l'ouverture aux échanges, pour multiplier les sources de croissance. À moyen terme, il est essentiel de réduire graduellement la charge de la dette, par exemple en appliquant un programme budgétaire vigoureux comme celui adopté par les autorités, mais cela exige un solide consensus social et politique et n'est certai-



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Rédactrice principale
Elisa Diehl
Natalie Hairfield
Jeremy Cliff
Rédacteurs
Lijun Li
Maureen Burke
Assistants de rédaction
Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste
Julio R. Prego
Graphiste

Avec la collaboration de
Prakash Loungani

Édition française

Division française
Services linguistiques
Stanislas Pierson
Traduction
V. Andrianifahanana
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

14 octobre 2002

320

Ci-dessous, de gauche à droite, l'équipe des *Perspectives de l'économie mondiale* (Tamim Bayoumi, David Robinson et Kenneth Rogoff, du Département des études du FMI), et Graham Hacche, Directeur adjoint du Département des relations extérieures.



nement pas facile, parce que l'endettement élevé lui-même pousse les taux d'intérêt à la hausse. Il faut aussi réaliser une croissance soutenue en vue de réduire le ratio dette/PIB.

Le FMI doit-il vraiment être chargé d'établir des prévisions? Sa priorité n'est-elle pas d'aider les pays à résoudre des problèmes comme celui d'une charge de la dette intenable? M. Rogoff répond que l'établissement de prévisions constitue un élément essentiel des activités de surveillance et des conseils du FMI.

Les pays membres se fondent sur les prévisions du FMI lorsqu'ils formulent leur politique économique. Contrairement à la plupart des autres prévisions, celles du FMI offrent une perspective globale et objective, indispensable à l'institution pour formuler des avis à propos de l'économie mondiale. Le FMI devrait établir des prévisions même s'il ne les publiait pas. Aux fins de la transparence et puisqu'il effectue déjà ce travail, le FMI souhaite partager ses prévisions avec le reste du monde.

En ce qui concerne l'impact d'une guerre contre l'Iraq, M. Rogoff explique qu'un certain nombre de risques sont susceptibles de modifier à la baisse les projections du FMI. Il est clair que la possibilité d'une guerre au Moyen-Orient est l'un d'entre eux, de même que le terrorisme, note-t-il. Cependant, il est difficile d'évaluer l'impact économique d'une guerre potentielle. Une conséquence probable est une montée en flèche des prix du pétrole, et le rapport montre qu'une hausse de 15 dollars du prix du baril d'une durée d'un an entraînerait une baisse de 1 % de la production mondiale, sans tenir compte des effets sur la confiance des consommateurs et des entreprises. Le FMI constate à l'heure actuelle une grande incertitude quant aux perspectives mondiales en général, et notamment quant au moment du redressement de l'investissement fixe des



entreprises. Les cours des actions baissent et l'aversion contre le risque se généralise. Il y a interaction entre l'incertitude planant sur la guerre et ces risques, qui sont peut-être exagérés par l'incertitude elle-même. Il est clair que la paix serait une très bonne chose pour l'économie mondiale, conclut M. Rogoff. ■

Marina Primorac
FMI, Département des relations extérieures

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
30 septembre	2,19	2,19	2,80
7 octobre	2,19	2,19	2,80

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2002.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à www.imf.org/external/fin.htm.

Source : Département de la trésorerie.